

CONGO



200 FCFA

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

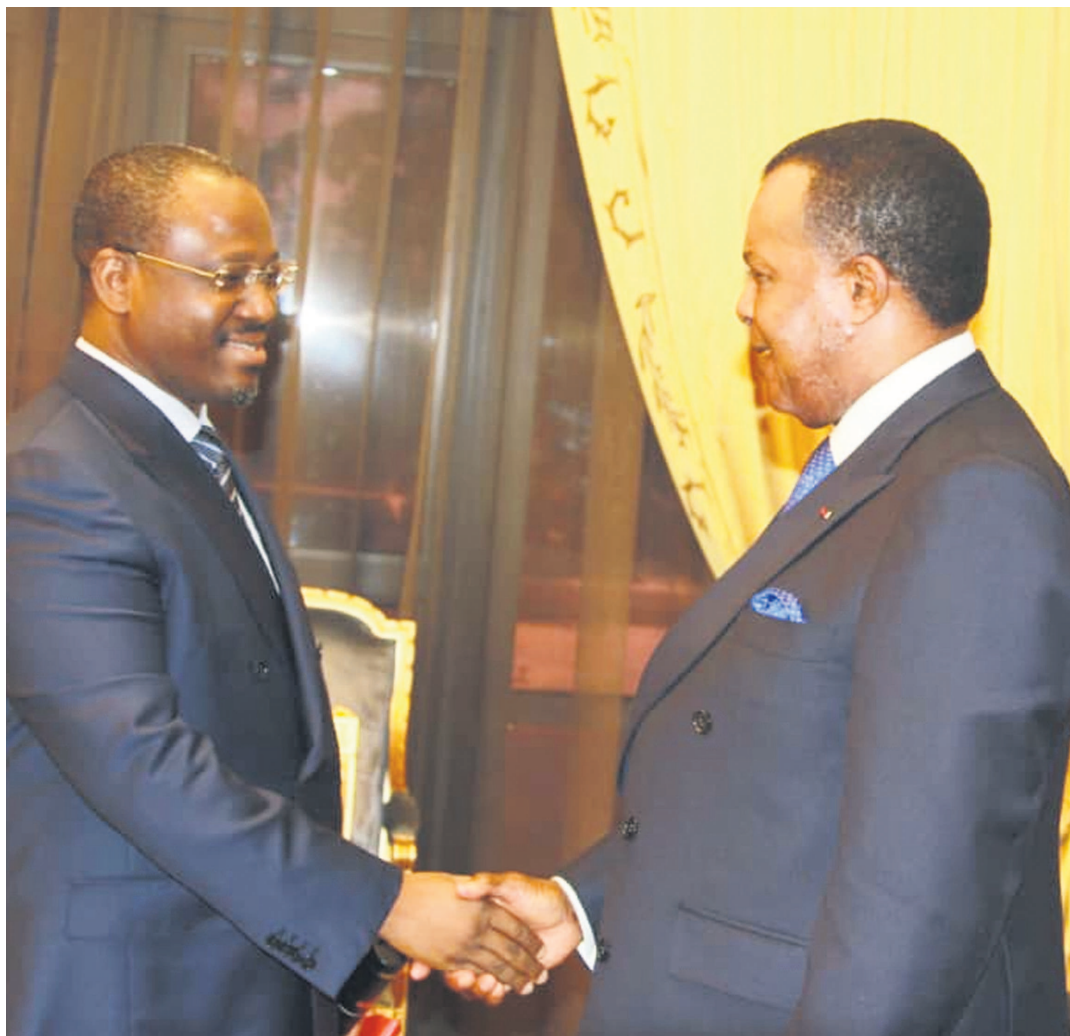
www.adiac-congo.com

N° 3386 - MARDI 11 DÉCEMBRE 2018

CONGO-CÔTE D'IVOIRE

Guillaume Soro reçu par le président Denis Sassou N'Guesso

Arrivé à Brazzaville le 10 décembre, le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire a eu un entretien avec le chef de l'Etat congolais. Il l'a informé de la situation qui prévaut dans son pays. « Cela fait deux à trois ans que je n'étais pas revenu dans la capitale congolaise. J'ai dit au président Denis Sassou N'Guesso que les choses se passaient très bien en Côte d'Ivoire et que les acteurs politiques étaient en train de s'organiser pour que la paix si chèrement acquise soit maintenue », a indiqué Guillaume Soro, dont le pays organisera l'élection présidentielle en 2020. [Page 2](#)



ACTIONS SOCIALES

Miss Congo 2013 vole au secours des démunis



La récolte des dons en nature

En partenariat avec deux organisations de la société civile africaine, la Miss Congo 2013, Rogina Cécilia Makosso, a lancé un téléthon

pour aider les orphelins et les enfants démunis des départements du Pool, de Brazzaville et du Niari. Placé sur le thème « Ne jetez plus rien », ce téléthon a commencé le 1^{er} novembre et va prendre fin le 22 décembre. Pendant plus de cinquante jours, Rogina Cécilia Makosso et ses partenaires vont collecter des dons en nature et en espèce en faveur des catégories sociales visées. « Après avoir participé à Noël pour les enfants démunis et les orphelins de la miss Bénin 2013 à Cotonou, l'idée m'est venue de collecter des dons afin de faire face aux plus démunis et enfants orphelins du Congo. C'est depuis cinq ans que je mène en silence cette activité », a déclaré Rogina Cécilia Makosso. [Page 11](#)

AGOA

Le bois congolais exportable sur le marché américain



Des grumes sur un site d'abattage DR

Les exploitants forestiers locaux peuvent écouler leur production, exemptée des droits douaniers, sur le marché des Etats-Unis d'Amérique dans le cadre de l'Agoa, une loi américaine sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique.

La directrice de la valorisation des ressources forestières, Paulette Ebina, a estimé qu'« afin que le bois congolais soit admis sur le marché américain, il est souhaitable qu'il subisse une fumigation à soixante-dix degrés (70°C), avec du bromure de méthyle. Le bois d'acajou est le plus sollicité et les plantes admises doivent être séchées ».

[Page 3](#)

COLLECTE DE SANG

Les Burkinabé du Congo font un don de sang au CNTS

Dans le cadre de la commémoration, ce 11 décembre, du 58^e anniversaire de l'indépendance de leur pays, la communauté burkinabé au Congo a fait dimanche don de soixante poches de sang au Centre national de transfusion sanguine (CNTS). Selon l'initiateur de cette action

de solidarité au peuple congolais, Ouattara Alassane Lassina, ce geste de cœur est un symbole du partage, de gratitude et de reconnaissance de l'hospitalité des autorités mais aussi de la population du pays d'accueil à leur égard. [Page 7](#)

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La rédaction d'articles
obéit à la présentation
des statistiques, affirme
le Pr Charles Gombé Mbalawa

[Page 8](#)

Éditorial Intégration

[Page 2](#)

Editorial

Intégration

Les réunions qui se succèdent ces temps-ci dans le cadre de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl) démontrent non seulement que les gouvernants des onze pays de cette communauté régionale (1) ont conscience de la nécessité de coordonner leurs actions dans la recherche d'une paix durable, mais aussi que cette volonté ne relève plus du simple discours et qu'elle concerne l'action concrète. Même si l'on ne saurait en tirer la conclusion que l'Afrique centrale parle désormais d'une seule et même voix, il paraît évident qu'un grand pas en avant est sur le point d'être franchi dans le bon sens qui est celui de l'intégration régionale.

Alors que le Bassin du Congo se trouve confronté à de fortes tensions politiques, économiques et sociales, en République démocratique du Congo et en République centrafricaine notamment, le message ainsi envoyé à la communauté internationale est un message fort. Transmis par les plus hauts dirigeants de la Cirgl mais aussi par les élus des onze pays qui viennent de se réunir à Brazzaville et ont élu Isidore Mvouba, président de notre Assemblée nationale, à la tête du parlement de la communauté, il témoigne d'une volonté affirmée d'attaquer de front les problèmes dont dépend l'avenir de cette partie du monde : la sécurité bien sûr mais également la lutte contre le sous-développement, contre l'exploitation illégale des ressources naturelles du Bassin du Congo, pour la formation des nouvelles générations.

Rappelons à ceux qui l'auraient oublié qu'en 1997, il y a donc vingt-et-un ans et alors qu'il venait tout juste de regagner notre pays, le président Denis Sassou N'Guesso avait publié dans la plus ancienne revue européenne, La Revue des Deux Mondes, une étude dans laquelle il dessinait le mouvement qui s'organise aujourd'hui sous nos yeux : autrement dit la mise en commun des moyens de toute nature qui permettront au Bassin du Congo et à la région des Grands Lacs de franchir les obstacles élevés sur leur route à l'époque coloniale. Une projection dans l'avenir dont la concrétisation permettrait le bond en avant attendu, espéré par tous les peuples de cette partie de l'Afrique.

N'allons pas jusqu'à écrire que cette bataille décisive est d'ores et déjà gagnée mais soyons conscients qu'elle prend aujourd'hui une bonne tournure.

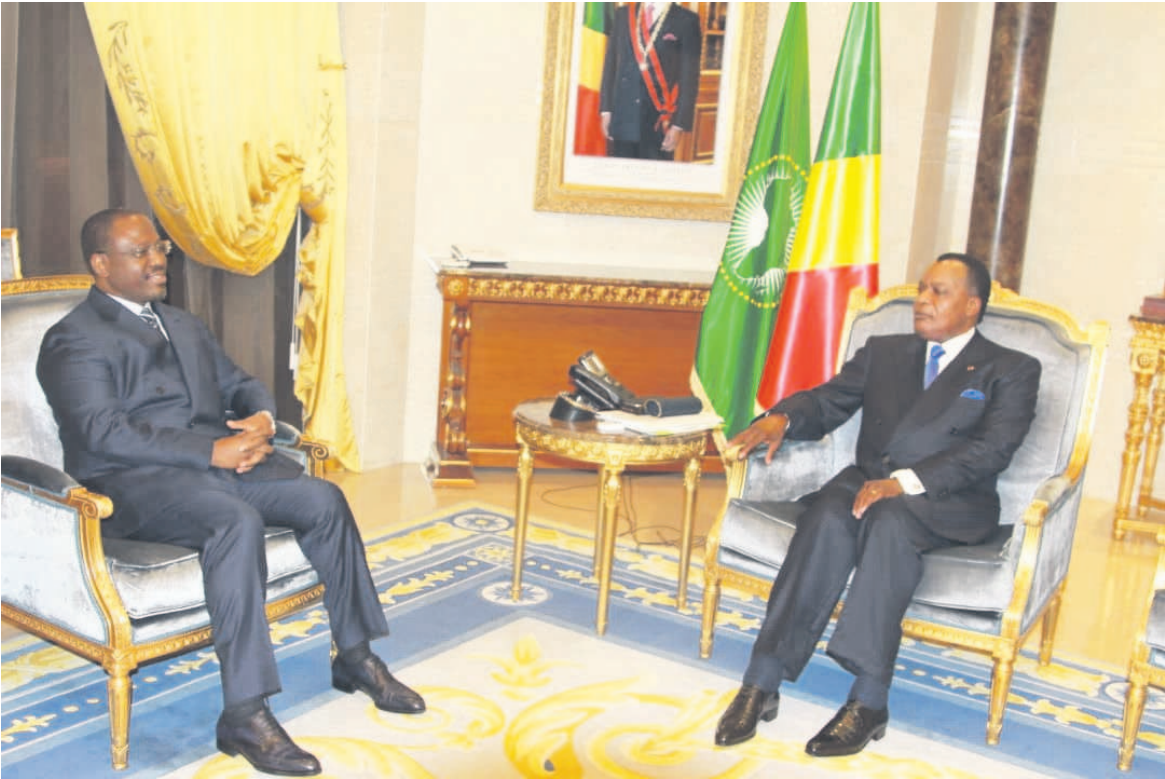
Les Dépêches de Brazzaville

(1) Angola, Burundi, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Kenya, Ouganda, Rwanda, Soudan, Tanzanie, Zambie.

CONGO-CÔTE D'IVOIRE

Guillaume Soro reçu par le président Denis Sassou N'Guesso

Arrivé à Brazzaville le 10 décembre, le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire a eu un entretien avec le chef de l'Etat congolais. Il l'a informé de la situation qui prévaut dans son pays.



Guillaume Soro lors de l'audience avec le président Denis Sassou N'Guesso

« Cela fait deux à trois ans que je n'étais pas revenu dans la capitale congolaise. J'ai dit au président Denis Sassou N'Guesso que les choses se passaient très bien en Côte d'Ivoire et que les acteurs politiques étaient en train de s'organiser pour que la paix si chèrement acquise soit maintenue », a indiqué Guillaume Soro, dont le pays organisera l'élection présidentielle en 2020

Selon lui, le chef de l'Etat

congolais a exhorté le continent africain, en général, et la Côte d'Ivoire, en particulier, à travailler pour la paix sans laquelle il ne pourrait avoir de développement.

« Le président de la République a conseillé qu'il était important de maintenir la paix en Côte d'Ivoire qui était comme une sorte de locomotive en Afrique de l'ouest », a dit le président de l'Assemblée nationale.

Concernant la situation de l'an-

cien président ivoirien, Laurent Gbagbo, en détention à la Cour pénale internationale (CPI), il a déclaré : « Nous sommes dans un processus de réconciliation. Nous souhaitons que les choses s'apaisent. Si M. Gbagbo est un élément de cet apaisement, nous souhaitons que les choses se passent bien pour lui à la CPI et qu'il puisse un jour retrouver la liberté et vivre tranquillement dans le pays ».

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia Service International : Nestor N'Gampoula	(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diao Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture : Nioni Masela Sports : Martin Enyimo Relations publiques : Adrienne Londole Service commercial : Stella Bope Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga Distribution et vente : Jean Lesly Goga	Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200 MAQUETTE Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff. INTERNATIONAL Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi. ADMINISTRATION ET FINANCES Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Chef de service : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama	Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole. Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono TRAVAUX ET PROJETS Directeur : Gérard Ebami Sala INTENDANCE Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE) Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaine Angombo IMPRIMERIE Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo	Tél. : (+242) 05 629 1317 eMail : imp-bc@adiac-congo.com INFORMATIQUE Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire NZONZI B. ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepêchesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél.: 06 700 09 00 / Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
---	--	---	---	---

AGOA

Le marché américain davantage ouvert au bois congolais

Les forestiers locaux peuvent exporter leur produit sans droits douniers aux Etats-Unis. L'acajou ou l'arbre au bois rouge est l'espèce autorisée par le grand marché.

Les avantages douaniers accordés à la filière bois s'inscrivent dans le cadre de l'Agoa, une loi américaine sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique. Le marché de l'Agoa vise à soutenir l'économie des pays africains éligibles en leur facilitant l'accès au territoire américain s'ils suivent les principes de l'économie libérale. C'est dans ce contexte qu'un groupe interministériel a été dépêché à Washington puis Michigan, pour explorer le marché et les opportunités qui s'offrent aux entreprises congolaises. Dans ce pays consommateur des produits ligneux, le commerce du bois est soumis à de nombreux contrôles dont celui de l'inspection du commerce phytosanitaire Afrique-Orient. L'un des membres de la dé-

légation congolaise entend partager l'expérience de sa mission. « *Pour que le bois congolais soit admis sur le marché américain, il est souhaitable qu'il subisse une fumigation à 70°C, avec du bromure de méthyle. Le bois d'acajou est le plus sollicité et les plantes admises doivent être séchées* », a expliqué la directrice de la valorisation des ressources forestières auprès du ministère de l'Economie forestière, Paulette Ebina. Rappelons que le bois du Congo est déjà vendu sur le marché américain à travers l'entreprise la Congolaise industrielle de bois. C'est le cas aussi pour les autres exploitants étrangers installés dans le pays. Le secteur privé local est encore reticent, a souligné Paulette Ebina qui promet des actions de la tutelle afin de mieux sensibiliser aux avantages liés à l'exportation des produits forestiers ligneux. Selon ce mécanisme de marché, le forestier doit être détenteur d'un certificat d'exportation. « *Nous allons avoir des*



Des grumes sur un site d'abattageDR

échanges avec les forestiers sur les nouvelles dispositions et la procédure d'obtention du certificat d'exportation disponible en ligne », a insisté la directrice de la valorisation des ressources forestières.

À noter que les opportunités de l'Agoa viennent s'ajouter au grand marché européen ouvert grâce au processus APV-Flegt. Le Congo s'est engagé à vendre du bois cer-

tifié issu des exploitations légales. Cependant, depuis quelques mois, le public n'est pas assez informé sur l'évolution de ce processus.

Fiacre Kombo

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Plus de huit milliards FCFA de budget du projet CAB en 2019

Adopté le 7 décembre au terme d'un comité de pilotage présidé par le ministre de tutelle, le budget annuel du projet Central African Backbone (CAB) couvre un plan d'action assorti de projets d'envergure d'interconnexion en fibre optique avec les pays limitrophes et de travaux locaux à valeur ajoutée.

Interrogé sur le contenu du plan d'actions, le coordonnateur national du projet CAB-Congo, Yvon Didier Miehakanda, a précisé que « *les activités les plus importantes pour la composante A porteront sur la construction des infrastructures* ». Il s'agit, a-t-il souligné, de réaliser l'interconnexion du Congo au Cameroun et à la République centrafricaine (RCA), par voie terrestre via le département de la Sangha pour le premier et par voie fluviale, au nord du pays, notamment dans le département de la Likouala, pour la RCA. Ce budget devra permettre la



Léon Juste Ibombo à l'ouverture des travaux

construction d'un Datacenter dont les études de faisabilité, d'une durée d'environ six mois, ont été lancées le 15 novembre dernier. Pour Yvon Didier Miehakanda, les travaux n'interviendront qu'au dernier trimestre de 2019. Au cours de la même année, il est envisagé la construction d'un technopole, une zone d'activités qui rassemblera des

entreprises de fabrication ou de services dans le secteur des hautes technologies. Le projet CAB envisage, dans sa composante B, d'offrir un appui considérable aux institutions. Dans cet élan, la coordination du projet a dévoilé plusieurs actions en direction du ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numé-

rique. Si l'étude sur la mise en place d'une administration électronique, lancée il y a quelques mois avec l'appui de la Banque africaine de développement, trouvera sans doute une issue, le projet CAB s'intéressera, par ailleurs, aux infrastructures à larges bandes et la mise en place des services financiers digitaux. Un autre axe de ce plan est dédié au ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, en ce qui concerne l'identification et l'identité numérique. Evaluant les actions du projet en 2018, le comité de pilotage a constaté la non-exécution de certaines activités programmées en fonction, sans doute, de l'évolution de la technologie et des ressources du projet. Ces actions sont reprogrammées dans le cadre du plan d'action 2019 avec quelques réajustements. À l'ouverture des travaux de ce comité de pilotage, le ministre Léon Juste Ibombo a rappe-

lé aux participants l'intérêt de ces assises. « *Le Congo a reçu de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement un prêt en vue du financement du projet dorsal à fibre optique d'Afrique centrale-composante Congo* », a-t-il indiqué. Des ressources financières qui devraient soutenir le pays à déployer son économie numérique. Le ministre a rappelé l'objectif du projet qui est de contribuer à la diversification de l'économie congolaise grâce à l'augmentation sensible des recettes fiscales et la réduction considérable du coût de transactions économiques et sociales, le désenclavement numérique des zones rurales couplé avec l'intégration régionale par l'entremise d'une infrastructure à fibre optique, l'accès aux pays limitrophes et la création d'opportunités d'emplois pour les jeunes en particulier.

Quentin Loubou

A propos des deux Congo

Sous le titre « Les deux Congo et le sport », dans notre rubrique « Le Fait du jour » paraissant tous les lundis, nous évoquions dans notre édition d'hier la montée de l'adrénaline sur les deux rives du fleuve Congo chaque fois qu'ont lieu des rencontres sportives entre les clubs des deux nations. Et nous écrivions pour les besoins de l'histoire que « *Comme Républiques souveraines, les*

deux Congo sont nés en 1960, avec un léger droit d'aînesse pour la RDC ». Ceci n'est en effet certain que dans le contexte des indépendances car, à bien des égards, pour avoir été proclamée République, le 28 novembre 1958, soit deux années auparavant, la République du Congo est plutôt la sœur aînée de sa voisine de la rive gauche du fleuve que les deux pays

ont en partage. Elle est la première à avoir hissé son drapeau sur le mât et chanté son hymne national « La Congolaise ». Ceci n'affecte en rien la communauté de destin des deux Congo. Heureusement ! Mais l'histoire se nourrit de faits et de dates qu'accompagne l'utile précision.

La Rédaction

VIE ASSOCIATIVE

Les ressortissants du monde d’eau renouvellent leur confiance à Joseph Niombella-Mambula

Le président sortant a été réélu le 8 décembre, à l’issue de la première assemblée générale extraordinaire de l’association, pour un nouveau mandat de trois ans.

Le général Joseph Niombella-Mambula présidera un bureau exécutif de quatorze membres de l’Association des ressortissants du monde d’eau (Arem’Eau). Les participants venus des différentes localités de cet espace, notamment Bokoma, Liranga, Loukoléla, Loukakoua, Mossaka, Makotimpoko, Tokou, Pikounda, Tchikapika et Kouyou Ngandza ont, en outre, mis en place un commissariat au compte de trois membres dont le premier commissaire est le colonel Norbert Okiokoutina. Ils ont aussi pris la résolution et l’engagement de relancer avec force



Le général Joseph Niombella-Mambula

et rigueur les activités de l’Arem’Eau pour contribuer, ont-ils dit, aux débats sur les options de développement harmonieux, cohérent et équilibré de leur terroir et à relever ensemble les défis du moment. Saluant le courage et l’autocritique du bureau exécutif sortant qui a présenté le tableau clair de la situation ayant prévalu au sein de l’association, les cent soixante-seize participants ont, en revanche, recommandé au nouveau bureau de tout mettre en œuvre pour traduire dans les faits le programme d’action adopté par la plénière. Ils ont, par ailleurs, confirmé que l’Arem’Eau est bel et bien un espace d’ouverture, de liberté et de paix, d’entraide, de solidarité, de soutien et de développement des activités visant le bien-être de la communauté de cette zone géographique.

Clôturent la réunion, le général Joseph Niombella-Mambula s’est félicité de cette marque de confiance renouvelée. Selon lui, en vingt ans, l’Arem’Eau a réussi, malgré les difficultés, un certain nombre d’actions dont la pacification des mœurs et l’élégance dans la manière d’aborder les problèmes. « J’ai toujours été très peiné de constater que le mal avait certainement atteint aussi certains cadres dirigeants dans nos instances. On ne travaillait plus, c’est pour cela que c’était difficile. Maintenant, les grandes résolutions que nous avons prises aujourd’hui, les nouveaux textes que nous avons adoptés, ne les oublions pas au sortir d’ici, emportons-les avec nous. Nous avons des engagements par rapport à notre terroir, par rapport à notre population, à nos enfants... », a-t-il déclaré.

Parfait Wilfried Douniama

MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION ET DE L’URBANISME

Des agents honorés par le chef de l’Etat

Les promus ont reçu des médailles honorifiques, le 7 décembre à Brazzaville, des mains du grand chancelier des ordres nationaux, le colonel Norbert Okiokoutina.



Les cadres et agents honorés en photo de famille avec le grand chancelier des ordres nationaux/Adiac

Vingt fonctionnaires du ministère de la Construction et de l’urbanisme, parmi lesquels cinq femmes, font partie du lot des cadres congolais que le chef de l’Etat a honorés lors des festivités marquant le soixantième anniversaire de la proclamation de la République du Congo, pour de loyaux services rendus à la nation dans leurs administrations respectives. A cet effet, trois ont reçu la médaille d’officiers dans l’ordre du mérite congolais ; deux ont été faits chevaliers dans l’ordre du mérite congolais ; un seul commandeur dans l’ordre du dévouement congolais et trois en qualité d’officiers dans l’ordre du dévouement congolais. Sur la même liste, trois d’entre

eux ont été élevés au grade de chevaliers dans l’ordre du dévouement congolais ; quatre ont reçu la médaille d’or dans l’ordre de la médaille d’honneur ; trois ont bénéficié de la médaille d’argent dans l’ordre de la médaille d’honneur et un seul a obtenu la médaille de bronze dans l’ordre de la médaille d’honneur. Dans l’ensemble, les heureux récipiendaires ont exprimé leur gratitude au chef de l’Etat qui a porté son choix

sur eux afin de bénéficier de cette distinction honorifique au nom de la République. « C’est un bonheur pour nous d’être élevés et honorés de notre vivant, au lieu qu’on le fasse à titre posthume. C’est une reconnaissance de la nation », s’est réjoui Célestin Niama, directeur du contrôle et de l’orientation au ministère de la Construction, de l’urbanisme et de l’habitat, un des récipiendaires de la médaille.

Firmin Oyé

RESIDENCE ARCHANGE A POINTE-NOIRE

Location des chambres équipées et climatisées avec un point cuisine
A partir de 10 000 francs Cfa la nuitée au quartier Siafoumou, non loin de la clinique du docteur Mongo
Contact : 06 591 20 65 / 06 820 00 73
E-mail : mesmin.tambika@hispeed.ch
Site web : résidence archange. jimdo. com



PROGRAMME DES OBSÈQUES
MME IBARA NÉE ONGAGNA BERNADETTE

MM. et familles Henri Okemba, ancien ministre, le lieutenant de police Oyona Eric, Dinga Geoffroy, conseiller du président de la République, Ibara Balou Jean Damas, retraité CFCO, annoncent aux parents de Makoua et de Brazzaville, aux amis et connaissances que les obsèques de Mme Ibara née Ongagna Bernadette (Colette) auront lieu ce mercredi 12 décembre 2018 selon le programme suivant :
9h00 : levée de corps à la morgue du CHU
9h30 : recueillement au salon VIP de la morgue
10h30 : départ pour le domicile conjugal suivi du recueillement, sis au 146 de la rue Oboya à Talangai (Arrêt de bus Petit-chose).
11h30 : départ pour l’église Saint Jean Baptiste de Talangai (Rue Oboya)
12h00 : messe de requiem
14h00 : départ pour le cimetière Privé Bouka VIP



NÉCROLOGIE

Mlle Christelle Loutolo, agent Conseimmo-SI-Etudes (site Les Dépêches de Brazzaville), les enfants Kiala et Mme Pascaline Kindou, ont la profonde douleur d’annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père et époux, M. Georges Kiala, survenu le 4 décembre 2018 à l’hôpital de base de Makélékélé, des suites d’une longue maladie. La veillée funèbre se tient au n°4 de la rue Philippe-Mamie, quartier Mansimou, référence arrêt pont du Djoué, sur l’avenue de la Corniche. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Yannick Makita Ngambou, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Ngambou et Mbouila ont la profonde douleur d’annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur bébé Ngambou Hevens Vainqueur Makita, survenu le 8 décembre 2018 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°139 de la rue Kingoué, La Base à Mfilou.



Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Matongo et les amis de Willy Matongo informent aux parents, amis et connaissances de Brazzaville et de Paris, le décès de Willy Matongo, survenu le jeudi 6 décembre 2018 à l’hôpital militaire Pierre Mombongo à la suite d’une longue maladie. Le deuil se tient au domicile familial sis au n°89 de la rue Djoué (croisement rue Dispensaire-avenue terre jaune). Le programme de la mise en terre vous sera communiqué ultérieurement.



DÉPARTEMENT DE BRAZZAVILLE

Le nouveau secrétaire général installé dans ses fonctions

Le préfet, directeur général de l'Administration du territoire, Jacques Essissongo, a installé, le 6 décembre, Oko Letchaud Bonsang. La cérémonie s'est déroulée en présence du préfet de Brazzaville, Pierre Cébert Iboko Onanga, et du président du conseil municipal et départemental, maire de la ville capitale, Christian Roger Okemba.

Nommé par décret n°2018-413 du 9 novembre 2018, le nouveau secrétaire général du département de Brazzaville, Oko Letchaud Bonsang, succède à Jean Claude Etoumbakoundou, appelé à assumer les mêmes fonctions à Pointe-Noire. Prenant la parole pour la circonstance, le nouveau

promu a remercié le président de la République pour cette confiance manifeste envers la jeunesse, en le nommant à la tête de cette structure. Quant au ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, il l'a admiré et félicité pour cette confiance renouvelée à son endroit. En effet, Oko Letchaud Bonsang a été, de 2009 jusqu'à cette nouvelle nomination, attaché juridique au ministère de l'Intérieur. S'adressant à ses collaborateurs, il les a appelés à plus d'ardeur au travail, afin de poursuivre l'œuvre amorcée par son prédécesseur. Tout cela pour le bien de l'administration publique et de la population de Brazzaville.



Oko Letchaud Bonsang

Conscient des défis à relever, le nouveau promu s'est fixé, entre autres priorités, combattre la lenteur administrative en traitant les dossiers le

plus tôt possible. Rappelant la mission première de cette administration, Oko Letchaud Bonsang a averti que ceux qui n'emboîteront pas le pas n'au-

ront pas leur place. « *Je mettrai toute mon énergie afin d'utiliser, dans la mesure du possible, tous les moyens de l'action préfectorale et de garantir la satisfaction des besoins essentiels des usagers du service public. Tout ceci sous le contrôle du préfet* », a-t-il déclaré.

Il a félicité le travail abattu par son prédécesseur, promettant de le pérenniser en préservant les différents acquis. Notons qu'Oko Letchaud Bonsang est titulaire d'une maîtrise en droit privé, obtenue à l'Université Marien-Ngouabi, et diplômé de l'Ecole nationale d'administration de France, promotion Palmir 2015-2016. Il est officier dans l'Ordre du mérite congolais.

Parfait Wilfried Douniama

GÉOMATIQUE

Le Congo veut capitaliser sur l'expérience du Salon international d'Abidjan

Le directeur général du Fonds national du cadastre (FNC), Jean Claude Moundanga, qui a représenté le pays à la quatrième édition de ce rendez-vous, tenue à Abidjan du 27 au 29 novembre dernier, pense que les autres administrations sous tutelle du ministère des Affaires foncières et du domaine public devraient s'approprier la géomatique.

Placée sur le thème « Les outils de résilience face aux changements climatiques », la quatrième édition du Salon international de la géomatique a été une plate-forme d'échanges et de partage d'expériences entre participants. L'objectif était de proposer des stratégies et solutions opérationnelles de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques et outils de résilience éprouvés par l'usage des applications de la géoinformation. Cette thématique a été subdivisée en plusieurs sous-thèmes dont « Energie, urbanisation et smart city » ; « Climat et catastrophes naturelles » ; « Forêt, changement climatique et marché carbone » ; « Désertification et dégradation des terres » ; « Outils et méthodes innovantes de collecte et d'analyse de données » ; « Ressources en eaux, agriculture et sécurité alimentaire » ; « Technologies d'information géo spatiale et changement climatique ». Dans un entretien avec la



Jean Claude Moundanga avec d'autres membres du présidium/DR

presse, le directeur général du FNC est revenu sur les grands moments de cette rencontre qui a regroupé des délégations de plusieurs pays du monde. « *Quand on parle de changements climatiques, la géomatique est la base qui peut faire que les solutions puissent être trouvées. Puisqu'il y a les changements climatiques, les gens devaient s'adapter jusqu'à l'atténuation. On peut s'adapter mais il faut essayer de trouver les outils de résilience pour parfaire et arriver à faire que ces changements puissent s'atténuer. En réalité, c'est l'Afrique qui en souffre* », a expliqué Jean Claude Moundanga. Donc, les administrations sœurs devraient s'approprier la géomatique. Concernant le salon, a-t-il dit, les participants ont

bénéficié de l'expérience de plusieurs pays qui ont eu l'occasion d'exposer. Selon lui, le salon d'Abidjan a permis à la délégation congolaise de prendre à bras-le-corps cette thématique d'autant plus que les exposés délivrés ont été de grande portée. « *Nous considérons cette rencontre comme une activité phare à laquelle le pays devrait participer au fur et à mesure. Je suis revenu avec les bonnes nouvelles, des initiatives porteuses en ce qui concerne nos administrations, notamment celles sous tutelle du ministère des Affaires foncières et du domaine public. Je suis revenu avec un carnet d'adresses fourni pour que nous puissions nous approprier des expo-*

sés faits dans les différents panels », a-t-il poursuivi.

Le Rwanda remporte le premier prix

Actuellement, on ne peut parler du changement climatique sans faire allusion à certains fonds (fonds climatique, fonds vert et bien d'autres). Ainsi, lors des échanges, en marge de cette rencontre, Jean Claude Moundanga a exposé sur le Fonds bleu pour le bassin du Congo dont le président Denis Sassou N'Guesso est l'initiateur. Une initiative qui est en train, a-t-il signifié, de prendre corps après la signature de l'accord de sa création par plusieurs chefs d'Etat de la sous-région. L'autre temps fort de ce salon a été les stands éri-

gés pour la circonstance. Au final, c'est le Rwanda qui a reçu le premier prix. « *Le Rwanda nous a démontré qu'il ne dort pas. Avec des drones, il essaie un peu de diminuer ou de régler certains problèmes de la santé dans le cadre du paludisme, de l'agriculture, dans le domaine foncier. Vous avez des drones dans ces domaines qui survolent le territoire rwandais en prenant des images qui sont ensuite étudiées. C'est ce qui fait de ce pays ce qu'il est aujourd'hui* », a-t-il commenté, citant également les cas des Européens et Américains ayant exposé les outils de la géomatique. Interrogé sur le lien entre la géomatique et le cadastre, Jean Claude Moundanga a répondu que le premier était la base du second. En effet, la géomatique est une science que les techniciens utilisent sur le terrain afin de retrouver les réseaux géodésiques. Une nécessité pour le Congo qui a besoin d'un seul réseau géodésique. « *La géomatique est un outil très important parce qu'il permet à ces différents services d'établir parfois des plans cadastraux, de numériser les villes. Une politique que nous avons essayée avec les Israéliens qui ont été amenés par le ministère des Grands travaux, notamment Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo, Dolisie. Le but était de doter le pays d'une cartographie afin de pouvoir identifier des propriétés bâties et non bâties et de moderniser, à l'avenir, le cadastre* », a conclu le directeur général du cadastre.

Parfait Wilfried Douniama



Samu na ngue!

Vous offrir une facturation plus claire

A la fin de votre forfait internet soit:

- ☑ Seulement 10F/Mb pour naviguer confortablement avec **MTN MaxiNet**
- ☑ Votre credit n'est pas utilisé pour internet jusqu'à l'achat d'un nouveau forfait avec **MTN Widge** et **MTN Prestige**

everywhere you go

mtncongo.net



SANTÉ PUBLIQUE

La communauté burkinabè fait don de sang au CNTS

Au total soixante poches de sang ont été recueillies, le 9 décembre à Brazzaville, auprès des bénévoles. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 58^e anniversaire de l'indépendance du Burkina Faso, ce 11 décembre.

Ouattara Alassane Lassina est l'un des initiateurs de l'action de solidarité dont l'objectif est de rapprocher les deux peuples congolais et burkinabè. « *Les peuples congolais et burkinabè sont certes éloignés géographiquement mais partagent les mêmes valeurs. Le sang pour nous est un symbole fort, le partager avec quelqu'un signifie gratitude et reconnaissance* », a-t-il estimé.

Il espère apporter, au-delà du soutien moral, un soutien matériel concret aux



Des bénévoles en train d'être prélevés

hôpitaux et surtout aux nombreux patients dans

le besoin. Ouattara Alasane Lassina promet même

d'organiser prochainement d'autres initiatives simi-

lares. Tout comme ses compatriotes, le cas de Yara Azaratu et Sawadogo Salimata qui ont accompli le geste. Toutes deux se disent fières d'être venues en aide aux malades dans les hôpitaux congolais.

La directrice technique du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), Dr Geneviève Boukatou, est très touchée par l'initiative des ressortissants burkinabè. Ce don de sang est la bienvenue pour sa structure qui en a vraiment besoin. « *Les dons de sang du CNTS ne sont jamais suffisants. C'est pourquoi, j'invite les autres communautés à suivre l'exemple de la communauté burkinabè* », a lancé la directrice technique du CNTS.

Fiacre Kombo

AFFAIRES SOCIALES

Les directeurs départementaux mieux outillés pour assurer leurs missions

La ministre de tutelle, Antoinette Dinga Dzondo, a présidé, du 6 au 8 décembre à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, la deuxième conférence des directeurs départementaux dont l'objectif général était de contribuer à la vulgarisation de la Politique nationale d'action sociale (PNAS) et son plan d'action 2018-2022.

La rencontre visait spécifiquement à faciliter l'appropriation de la PNAS et son plan d'action par les participants ; fournir les outils nécessaires et l'approche méthodologique pour la déclinaison du plan d'action national en plans départementaux et de partager l'expérience de Sibiti dans le cadre du projet pilote du système intégré de protection de l'enfant en vue de sa mise à l'échelle.

Les participants ont suivi au total onze communications dont le cadre général de la PNAS ; le programme d'action sociale ; le projet Lisungi-système de filets sociaux et le Registre social unique (RSU) ; le programme action humanitaire. Les autres communications ont porté sur le programme renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles ; les outils

actuels de la communication du ministère ; le mécanisme humanitaire, le modèle de plan départemental d'action sociale ; l'approche intégrée de protection de l'enfant, l'évaluation initiale multisectorielle rapide et l'exercice de simulation (accueil et installation d'un site).

Au terme des travaux, ils ont formulé des recommandations pour faciliter la mise en œuvre du plan d'action de la PNAS 2018-2022. Il s'agit, entre autres, de la production des outils de collecte de données à partir des supports standardisés, la mise progressive à l'échelle du système de protection de l'enfant, l'introduction des modules d'action humanitaire dans les curricula de formation à l'Institut national de travail social. À cela, s'ajoutent la diligence dans la publication de l'arrêté portant or-



La photo de famille DR

ganisation et attributions des directions départementales de l'action humanitaire, la dotation des directions départementales en moyens de transport, la dotation en générateurs électriques des directions situées dans les zones non électrifiées, la plus forte implication des autorités préfectorales et locales dans la

mise en œuvre et le suivi des plans départementaux d'action sociale.

Clôturent ces assises, Antoinette Dinga Dzondo a rassuré les directeurs départementaux de sa totale confiance et celle du gouvernement en dépit de la conjoncture économique et financière difficile que connaît le pays, surtout

dans la mise en œuvre effective de ces recommandations.

Notons que cette deuxième conférence des directeurs départementaux du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire s'est tenue avec un appui multiforme du bureau de l'Unicef au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La rédaction d'articles obéit à la présentation des statistiques, affirme le Pr Charles Gombé Mbalawa

Le directeur général de l'Institut national de recherche en science de la santé (Irssa) a indiqué, le 8 décembre, que l'utilisation du Khi-Carré obéit à la présentation des statistiques dans l'interprétation des résultats comparatifs.



Les chercheurs lors du symposium /Adiac

Le Khi-Carré est un procédé statistique servant à réaliser les comparaisons et à démontrer l'existence ou non d'une différence statistiquement significative, a expliqué le Pr Charles Gombé Mbalawa dans sa communication à l'occasion du 8e symposium interne de l'Irssa.

Le directeur général de cet institut a poursuivi que tout travail nécessite une démarche méthodique à suivre en vue d'aboutir à une bonne conclusion.

Le symposium a regroupé les chercheurs venus de différentes structures de recherche de Brazzaville, notamment du laboratoire national de santé publique, de la Fondation congolaise pour la recherche médicale et de l'Irssa. L'objectif a été d'échanger entre les experts du domaine les expériences scientifiques et administratives.

Les chercheurs ont, à cette occasion, donné des communications sur les thèmes : la gestion des déchets dans un laboratoire de recherche ; l'unité de biologie moléculaire ; l'étude phytochimique et l'évaluation de l'activité vermicide des extraits et fractions de *Bridelia ferruginea* ; l'activité antalgique des extraits et fractions de vitex ; l'infection plasmodiale chez la femme enceinte ; la résistance aux antibiotiques ; la traçabilité de la chaîne de dépenses ; la restitution de l'atelier de formation : Predict et discussions.

Le Dr Tsiba Gouollaly a communiqué sur le thème « Etude phytochimique et évaluation de l'activité vermicide des extraits et fractions de *Bridelia ferruginea* ». Il a expliqué que l'étude a été menée sur un vers de terre récolté dans la vasière afin de mesurer les teneurs en polyphénol et évaluer avec des mélanges pour obtenir une solution à différentes

concentrations.

Selon lui, plus de deux milliards de personnes souffrent des infections provoquées par des vers parasites. Les plantes médicinales sont d'une importance capitale dans leur traitement. Ces vers parasites qui sont à l'origine des maladies d'onchocercose, de schistosomiasis et de l'éléphantiasis ont des conséquences néfastes sur le corps humain qui sont la principale cause de morbidité grave dans certains pays tropicaux. Les vers attaquent également les bétails, les cultures et la production alimentaires.

Notons que ce symposium a été marqué par la remise d'un cadeau au Pr Henriette Poaty, qui a accédé au grade de maître de conférence agrégé de génétique humaine après sa réussite au concours d'agrégation 2018, du Cameroun à Libreville, au Gabon. La nouvelle promue a indiqué qu'il ne lui reste qu'à chercher comment devenir une ambassadrice au Congo dans ce domaine, un partenaire de l'Irssa ainsi que des ministères de la Recherche scientifique, de la Santé et de la population.

Elle envisage de former des médecins dans le domaine de la génétique ; d'y mettre en place une plate-forme ; de développer avec les partenaires généticiens africains un réseau pour promouvoir les échanges de compétence en faveur des étudiants et techniciens.

Parmi les objectifs figurent également l'instauration d'un master en génétique en vue d'avoir un conseil génétique, médical pour participer à la réduction des maladies héréditaires et de créer une association avec les malades et leurs parents.

Lydie Gisèle Oko

CÉLÉBRATION

La communauté internationale se souvient des victimes des crimes de génocide

Dans l'idée d'inciter les gouvernants du monde à mettre sur pied une politique efficace pour la prévention et la répression des auteurs de crimes de génocide, l'humanité a célébré, le week-end dernier, une journée internationale du crime de génocide.

La journée commémorative, qui est destinée à mieux faire connaître la convention sur les droits de l'homme et son rôle dans la lutte contre le génocide et la prévention de ce crime, permet également de se souvenir des victimes, de les honorer et d'affirmer leur dignité.

« Alors que l'antisémitisme, l'islamophobie et d'autres formes de haine, de racisme

et de xénophobie sont en nette progression, réaffirmons ensemble notre volonté et engagement de faire respecter l'égalité et la dignité de tous », a déclaré, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres.

En effet, c'est en septembre 2015 que l'Assemblée générale des Nations unies a déclaré la date du 9 décembre comme Journée internationale et commémorative des victimes du crime de génocide et de l'adoption de la convention de 1948 pour la prévention et la répression des crimes de génocide.

Pour le responsable de l'ONU, en adoptant la résolution sans vote, l'assemblée de 193 membres a réitéré la responsabilité de chaque État, notamment celle de protéger sa population du génocide, en

impliquant la prévention de ce crime.

En appelant les gouvernants à punir toute personne commettant ce genre de crime jugé indicible, le secrétaire général de l'ONU a souligné que soixante-dix années plus tard, la prévention du génocide continue d'être une tâche essentielle qui conserve toute son actualité.

« J'engage chaque pays à ratifier la convention sur le génocide », a conclu Antonio Guterres avant de demander à tous les États membres d'appliquer concrètement les principes de la convention afin de prévenir les immenses souffrances humaines et de faire en sorte que ce crime ne reste pas impuni.

Rock Ngassakys



Cet événement viendra clôturer la 3^{ème} édition de la Quinzaine des Droits de l'Homme, organisée par la Délégation de l'Union européenne en République du Congo. Étudiants de toutes disciplines, et vous tous que la promotion et la défense des droits de l'homme concerne ou intéresse, venez nombreux !

Après 19 jours d'intense travail pour les 68 candidats et pour le jury de la 4^{ème} édition du Concours de plaidoirie, le suspense a été levé, et les noms des 4 binômes finalistes révélés. Cette année, à côté de l'incontournable Faculté de Droit de l'Université Marien Ngouabi représentée par 3 équipes, l'Université Loango de Pointe-Noire, nouvelle venue dans la compétition et représentée par une équipe, compte bien tenir la dragée haute à ses adversaires !

Pour la finale, se dirige-t-on vers un "classico" Faculté de Droit contre elle-même ? Ou alors vers une excitante confrontation entre étudiants en droit de Brazza la Verte avec ceux de Ponton la Belle ? Pour le savoir, ne manquez pas cette occasion unique d'assister à de passionnantes joutes oratoires sur des sujets d'actualité.

Au programme des demi-finales :

L'atteinte des droits et libertés peut-elle se justifier lorsque l'État d'urgence est décrété ?

Esther AYINANDOU & Shuly-Vrai ZABA-CONSTANT, Loango
Nelve NGAMI & Dany ODZIBIKI, Marien Ngouabi

Les brevets détenus par les industries pharmaceutiques sont-ils conciliables avec le droit à la santé ?

Darnaud MAYALA & Emmanuelle YENGO, Marien Ngouabi
Charnild MBINDAMA SOLLY & Grâce NZENZEKI, Marien Ngouabi

Au programme de la finale :

Lanceurs d'alerte : sentinelles ou menaces de la démocratie ?

Rendez-vous à l'Amphithéâtre de la Faculté de Droit (Rectorat) de Brazzaville ce jeudi 13 décembre à 10h00 !

DROITS DE L’HOMME

Amnesty international note des progrès « extraordinaires » en Afrique

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme, l'ONG a publié, le 10 décembre, son rapport annuel sur la situation de ces droits dans le monde et notamment sur le continent africain.

En cette journée de célébration des droits humains qui coïncide avec les soixante-dix ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, Amnesty international estime que le combat pour les droits humains est encore loin d'être gagné. L'organisation cite le cas de la République démocratique du Congo où la répression des manifestations pacifiques a fait de nombreux morts et blessés cette année. Amnesty international cite également le Cameroun où Franklin Mowha, une figure de la société civile, a été victime, selon l'organisation, d'une « probable disparition forcée », un cas qu'elle juge emblématique des pressions exercées par le gouvernement pour ne rien laisser filtrer de la situation en zone anglophone. Au Togo, Amnesty international dénonce l'arrestation de militants pour la démocratie; en Mauritanie, celle de militants contre l'esclavage, juste avant les législatives de septembre dernier. Ces violations des droits humains n'épargnent pas les pays anglophones et lusophones comme la Zambie ou le Mozambique Dans ce rapport, le Sénégal n'a

pas échappé aux critiques en matière de préservation des droits humains. L'ONG a relevé des failles en matière de privation des libertés. Le directeur exécutif d'Amnesty au Sénégal, Seydi Gassama, estime que la liberté de réunion, encadrée par la Constitution, est toujours « bafouée » dans le pays. « Les autorités ont interdit plusieurs manifestations pacifiques d'organisations de la société civile et de partis politiques et arrêté des manifestants. En octobre, les forces de sécurité ont utilisé du gaz lacrymogène pour disperser une manifestation pacifique organisée par l'opposition », a-t-il plaidé. L'ONG salue néanmoins des progrès en Ethiopie, où plusieurs milliers de détenus ont été libérés au premier semestre 2018 et où l'interdiction de plusieurs partis d'opposition a été levée. Autre lueur d'espoir : l'Angola, où l'acquittement de deux journalistes de renom en juillet dernier permet, selon Amnesty international, « d'espérer une amélioration de la protection des défenseurs des droits humains ». Chaque année, signalons que des sympathisants d'Amnesty international du monde entier se mobilisent et écrivent des millions de lettres pour celles et ceux dont les droits les plus fondamentaux sont bafoués.

Yvette Reine Nzaba

MAINTIEN DE LA PAIX

Washington pose des préalables

Les Etats-Unis ont posé des conditions drastiques à un éventuel financement par l'ONU de futures opérations de paix africaines. Le projet des trois membres africains actuels du Conseil de sécurité (Ethiopie, Guinée équatoriale et Côte d'Ivoire), soutenus par la France et la Chine, prévoit « au cas par cas » la possibilité d'un financement onusien allant jusqu'à 75% du coût d'opérations menées par des Africains. Pour ses concepteurs, le projet vise à avoir « une résolution-cadre qui fixe le principe d'un co-financement » pour l'avenir, explique un diplomate sous couvert d'anonymat. Ensuite, il y aura des choix en fonction des missions, avec un mandat de l'Union africaine (UA) endossé par une résolution du Conseil de sécurité, ajoute-t-il. Parmi ses conditions, Washington, premier contributeur financier à l'ONU et qui cherche à réduire ses dépenses, demande que l'UA fournisse un rapport au Conseil de sécurité d'ici à six

mois sur ses efforts pour protéger les droits humains, renforcer ses capacités de financement et améliorer la discipline de ses troupes. Les Etats-Unis réclament aussi que le secrétaire général de l'ONU fasse ensuite un rapport sur la capacité de l'UA à mener de « futures opérations de paix » sur la base « de normes équivalentes à celles qui prévalent pour les opérations de paix de l'ONU » actuelles en Afrique. Ce n'est qu'après ces rapports que le Conseil de sécurité examinera un éventuel financement de l'ONU des opérations africaines, exige aussi Washington en fixant à décembre 2019 l'échéance pour une éventuelle décision. « C'est plus des demandes d'éclaircissements que des oppositions de principe » qui ont été formulées, a affirmé le président en exercice du Conseil de sécurité, l'ambassadeur ivoirien, Léon Kakou Adom, dans une allusion implicite à la réticence des Etats-Unis à voir l'ONU financer des opérations africaines.

Josiane Mambou Loukoula

Brèves

Niger

Les autorités nigériennes ont ordonné la fermeture des locaux à Niamey du plus important opérateur de télécoms du pays, Airtel Niger, pour « non-paiement d'impôts », a annoncé la compagnie, qui conteste cette mesure. En octobre dernier, un redressement fiscal avait été notifié à Airtel Niger. Cette dernière, s'appuyant sur des avis indépendants, reste convaincue de l'absence de justifications en fait et en droit et regrette la rapidité avec laquelle les explications étayées soumises par Airtel Niger ont été rejetées. Il résulte de ce redressement, une demande disproportionnée représentant environ 70% des revenus annuels de la société. Selon le journal nigérien en ligne «Tamtam info news», le fisc nigérien a sanctionné la compagnie par un redressement fiscal de soixante-deux milliards FCFA. Présente au Niger depuis 2001, Airtel détient plus de 51% du marché, revendant 4,4 millions d'abonnés.

Gabon

Le vice-président du pays, Pierre Claver Maganga Moussavou, a reconnu que le président Ali Bongo Ondimba, malade et absent depuis le 24 octobre, avait fait un accident vasculaire cérébral (AVC), une première, aucune source officielle n'ayant jusqu'alors indiqué de quel mal il souffrait. Hospitalisé à Ryad, Ali Bongo Odimba, 59 ans, y est resté plus d'un mois avant d'être transféré le 29 novembre à Rabat, d'abord dans un hôpital militaire, puis dans une résidence privée pour y poursuive sa convalescence et sa rééducation. Le porte-parole de la présidence à Libreville, Ike Ngouoni, n'a communiqué qu'à deux reprises sur son état de santé, parlant d'abord de « fatigue sévère », puis de « saignement ». A aucun moment ni lui ni aucun autre dirigeant gabonais n'avaient dit le mal dont souffrait le chef de l'Etat. Seules des sources non officielles avaient parlé d'un AVC.

Guinée-Bissau

La justice a suspendu l'enregistrement des électeurs, soupçonnant des irrégularités informatiques, alors que la fin de ce processus devait ouvrir la voie à la fixation d'une date pour des élections législatives déjà reportées. Cette décision, prise par le procureur général de Bissau, fait suite à l'ouverture d'une enquête après le dépôt d'une plainte par plusieurs formations politiques, dont le Parti du renouveau social, deuxième force politique du pays. Prévues initialement le 18 novembre mais reportées sine die, ces législatives doivent permettre de dénouer la crise que traverse le pays depuis l'éviction, en août 2015, par le président José Mario Vaz, de son Premier ministre, Domingos Simoes Pereira. En raison du retard pris dans le recensement électoral, d'abord prolongé jusqu'au 20 novembre, une nouvelle date pour le scrutin serait fixée après la conclusion de ce processus, qui devait en principe être achevé le 5 décembre au plus tard.

Tchad

La France a décidé d'octroyer au Tchad un prêt de quarante millions d'euros pour payer les salaires et les retraites des fonctionnaires. L'information provient de l'Agence française de développement (AFD). Trente millions serviront à payer les salaires de décembre de quelque quatre-vingt-dix mille fonctionnaires civils tchadiens et dix millions iront au paiement de plus de trois mois de retraites. Le prêt est d'« une durée de vingt ans » avec un taux d'intérêt préférentiel. Les conditions du prêt « entrent dans les critères de soutenabilité de la dette du pays, définis par le Fonds monétaire international », a expliqué le directeur de l'AFD au Tchad, Olivier Cador. Au prêt de l'AFD s'ajoute un don d'un montant de dix millions d'euros pour le secteur de la santé. Cet appui budgétaire 2018 succède à l'aide budgétaire 2017, dont les objectifs et le montant étaient similaires. Depuis juin 2017, le Fonds monétaire international (FMI) prête sur trois ans 312,1 millions de dollars au Tchad, pays pétrolier en proie à une crise économique aggravée depuis la chute du prix du baril en 2014. Le FMI recommande notamment à N'Djamena de baisser la masse salariale à la charge de l'Etat et de régler ou rééchelonner ses dettes.

Libye

Le référendum sur une nouvelle Constitution dans le pays pourrait se tenir en février 2019, si les conditions de sécurité sont réunies, a annoncé Imed al-Sayeh, président de la Haute commission nationale électorale (Hnec). Outre les conditions requises pour l'organisation d'un scrutin référendaire, la Commission a besoin de trente millions de dollars pour mener à bien l'opération électorale. L'organisation du référendum dépendra également des conditions de sécurité qui restent un défi majeur. Devenu un repaire pour les jihadistes, le pays est miné par le chaos et les violences depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. 2,4 millions d'électeurs ont été déjà enregistrés par la Hnec, sur une population estimée à six millions d'habitants. Considérée parmi les rares institutions crédibles et indépendantes du pays, la Hnec avait organisé les deux premières législatives en 2012 et 2014, réinstallant cet exercice après quarante-deux ans d'interdiction sous le règne de Kadhafi.

J.M.L. et AFP

ACTIONS CARITATIVES

La miss Congo 2013 lance un téléthon en faveur des enfants et personnes démunies

Rogina Cécilia Makosso organise son activité avec le soutien de l'ONG Butterfly et l'association des anciennes miss d'Afrique appelée Virtuous Queens of Africa .

Placé sur le thème « Ne jetez plus rien », le téléthon a commencé le 1^{er} novembre dernier pour prendre fin le 22 décembre. Pendant plus de cinquante jours, Rogina Cécilia Makosso et ses partenaires vont collecter des dons en nature et en espèce pour les orphelins et les démunis. Un accent particulier sera mis sur le département du Pool. Le nombre d'orphelins n'étant pas calculable, l'organisatrice vise plusieurs localités, notamment Brazzaville / Pointe-Noire-Dolisie- Pool. Pour ce faire, elle compte effectuer deux descentes par localité. A ce jour, des caisses sont déposées dans des supermarchés à Brazzaville et Pointe-Noire permettant à tous ceux qui veulent faire un geste d'agir. A Brazzaville, ces caisses sont situées aux magasins Kiabi, L'Occidentale et l'Am. A Pointe-Noire, elles sont à Destock, la Citron-

nelle et le restaurant Queennie. Les organisateurs reçoivent toute sorte de dons en nature ou en espèce, des vêtements, des vivres, de l'argent, etc. *« Après avoir participé à Noël pour les enfants démunis et les orphelins de la miss Bénin 2013 à Cotonou, l'idée m'est venue de collecter des dons afin de faire face aux plus démunis et enfants orphelins à travers le territoire national. C'est depuis cinq ans que je mène cette activité, bien qu'en silence. Mais, aujourd'hui, avec le soutien de l'ONG Butterfly et l'association des anciennes miss d'Afrique appelée Virtuous Queens of Africa ou Vertueuses reines d'Afrique, nous avons pensé visualiser l'action pour permettre aux personnes désireuses d'y contribuer. Le but est aussi de permettre à chaque enfant de passer en beauté les fêtes de fin d'année avec un sourire »*, a expliqué la miss Congo 2013 . Rappelons que le thème de Rogina Cécilia Makosso en tant que candidate à l'élection Miss Congo était « La lutte contre le cancer infantile et l'aide aux personnes démunies et aux orphelins ».

Bruno Okokana

FESTIVAL MANTSINA SUR SCÈNE

Démarrage de la quinzième édition

La rencontre internationale de théâtre se tient du 10 au 20 décembre, à Brazzaville, sur le thème « L'enracinement de l'art et son envol ».

Organisé par l'association Noé culture, le festival a pour but de promouvoir l'art théâtral dans tous ses aspects, avec l'ambition de devenir la plateforme théâtrale en Afrique. Cette quinzième édition connaîtra la participation des artistes venus du Cameroun, de France, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, de la Suisse et du Congo, pays hôte. Des spectacles, formations, exposition, projections et rencontres sont prévus, au cours desquels le public découvrira de nombreuses représentations théâtrales comme « Le dernier des Ndinga» de Hubert Gadoua, « Le député fou» de Fortuné Bateza, «L'espèce humaine» de Robert Antelme, «We call it love» de Felwine Sarr, «Antoine m'a vendu son destin» de Sony Labou Tansi, « Le monde s'écroule à nos pieds» de Gilfery Ngamboulou, «Passe pas l'homme» de Faustin Leturmy Kéoua, « Photo de groupe au bord du fleuve Congo» d'Emmanuel Dongala, « Bac ou mariage» de Fifi Tamsir Niane, « Le départ» une chorégraphie de Zora Snake, «Cahier d'un retour au pays natal» d'Aimé Césaire, « Le dernier jour d'un condamné» de

Victor Hugo, etc. La quinzième édition du festival Mantsina sur scène suscite un engouement sans pareil de nombreux artistes qui tiennent à y participer. La directrice artistique du festival, Sylvie Dyclo Pomos, a indiqué : *« L'engouement que les artistes manifestent à fouler le tapis vert de Mantsina, même quand la direction annonce qu'elle ne peut pas prendre en charge une compagnie pour l'édition en cours, fait qu'ils se multiplient en quatre, payent leurs billets et débarquent au festival, obligeant la direction à s'incliner devant cette ferveur pour l'art et casse sa tirelire pour loger sainement ces artistes qui s'entêtent à user leurs talents sur les planches pour la gloire de l'art. Ils ne le font pas pour récolter des cachets faramineux mais, pour toucher du doigt cette fièvre théâtrale que les uns leur rapportent ou qu'ils ont vécue et manifestent l'envie de renouveler la dose, parce qu'à Mantsina, il y a une autre façon d'être sur les planches qu'on ne retrouve nulle part ailleurs »*. Mantsina sur scène est un festival pluridisciplinaire consacré au théâtre et aux arts vivants créé en 2003. Il prête mains fortes aux artistes afin de mieux faire connaître leurs talents et créations.

Rosalie Bindika

G5 SAHEL

2,4 milliards d'euros pour endiguer les violences djihadistes

Réunis à Nouakchott en Mauritanie, les partenaires de l'organisation régionale ont porté, le 6 décembre, à 2,4 milliards d'euros leur aide pour la mise en œuvre d'une quarantaine de projets de développement destinés à endiguer les violences djihadistes dans cette vaste zone au sud du Sahara, a-t-on appris.

«Les partenaires du G5 Sahel ont fait des annonces de financement pour un montant total de 2,4 milliards d'euros, correspondant à 127 % de l'objectif de mobilisation initial», a indiqué l'organisation régionale à l'issue d'une conférence des donateurs. *«Ces engagements de nos partenaires couvrent largement les besoins globaux du programme d'investissement prioritaire»*, a déclaré le président nigérien, Mahamadou Issoufou, président en exercice du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Tchad, Burkina Faso, Niger). Avant la conférence, le G5 avait estimé à 1,9 milliard d'euros les fonds nécessaires pour financer son Programme d'investissements prioritaires (PIP) pour la période 2019-2021, qui vise en particu-

lier les régions frontalières où les djihadistes tirent parti des carences des Etats pour s'implanter. En construisant des écoles, des centres de soins ou en offrant un accès à l'eau, les gouvernements espèrent fidéliser la population déshéritée susceptible sinon de céder aux sirènes djihadistes. L'Union européenne a ajouté cent vingt-deux millions d'euros «d'argent frais», portant sa participation à huit cents millions d'euros, selon le commissaire à la Coopération internationale et au développement, Neven Mimica. Paris, qui avait déjà engagé deux cent quatre-vingts millions d'euros, a également promis une rallonge de deux cent vingt millions. Au total, la France (...) investira cinq cents millions au profit des priorités. L'Arabie saoudite a annoncé, de son côté, une aide de cent millions de dollars pour le PIP et de cinquante millions de dollars pour la force conjointe antidjihadiste du G5 Sahel. Les pays membres du G5, parmi les plus pauvres du monde, avaient déjà annoncé qu'ils prendraient 13% des besoins à leur propre charge. *«La sécurité avait pris le des-*

sus sur le développement au sein du G5 Sahel», relevait une source diplomatique française, en référence à la force conjointe, réactivée en 2017. *«Notre souhait,*

focalise sur le développement économique, sans prendre autant en compte les griefs légitimes de la population autour des problèmes de gouvernance,

«Notre souhait, c'est d'asseoir vigoureusement le second pilier stratégique et décisif de notre action commune, le développement économique et social du G5 Sahel»

c'est d'asseoir vigoureusement le second pilier stratégique et décisif de notre action commune, le développement économique et social du G5 Sahel», a souligné le président Issoufou Mahamadou. Dans un rapport, des ONG ont alerté sur les risques du « lien entre sécurité et développement». Selon elles, *«il est inquiétant de voir que la réponse se*

d'inégalités, de distribution des richesses et de justice de genre». Les groupes djihadistes, en grande partie chassés du nord du Mali par l'intervention militaire de la France, ont depuis regagné du terrain, en particulier dans le centre du pays, et le phénomène s'étend au Burkina Faso ainsi qu' au Niger voisins, se mêlant souvent à des conflits intercommunautaires.

Trois priorités de “développement d'urgence”
Vu la dégradation de la situation, le G5 Sahel a réactivé son projet de force conjointe, sans réel impact. La pauvreté et les changements climatiques alimentent aussi les tensions intercommunautaires. Les forces armées sont, par ailleurs, régulièrement accusées d'exactions. Dans ce contexte, le G5 Sahel a défini un «programme de développement d'urgence» axé sur trois priorités: l'hydraulique, la gestion des conflits intercommunautaires et la sécurité intérieure. L'accent est mis sur le nord du Burkina Faso, le centre du Mali, la région des Hodh en Mauritanie ainsi que celles de Tillabéri au Niger et Kanem au Tchad. Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, s'est rendu au sud-est de Nouakchott pour visiter deux projets financés par l'Agence française de développement qui s'inscrivent dans cette logique du G5 Sahel: une centrale solaire et thermique, inaugurée en avril, et un centre de santé maternelle.

Noël Ndong

ÉBOLA

Plus de quarante mille personnes vaccinées

Le gouvernement congolais est déterminé à éradiquer la maladie, déclarée depuis le 1er août dernier, ayant occasionné déjà deux cent quatre-vingt-trois décès.



Un centre de traitement Ébola

Sur le terrain, les équipes de riposte continuent à assurer la prise en charge des malades. Entre-temps, les activités de la vaccination se poursuivent. Selon le ministère de la Santé, depuis le début de cette opération le 8 août, quarante-trois mille quatre cent quarante-neuf personnes ont été vaccinées, dont dix-huit mille quatre cent quarante et une à Beni, six mille neuf cent soixante-six à Katwa, quatre mille sept cent quatre-vingt-douze à Mabalako. Quatre mille quatre-vingt-seize personnes ont été vaccinées à Butembo. Kalunguta, Mandima, Vuhovi, Masereka, Lubero, Komanda sont autant des territoires où des activités de vaccination ont été déployées. Cette opération se fait en ceinture et ne concerne que les prestataires de soins qui sont en contact direct avec les malades, les contacts et les contacts des contacts. Rappelons que depuis le début de l'épidémie,

le cumul des cas est de quatre cent quatre-vingt-quatorze, dont quatre cent quarante-six confirmés et quarante-huit probables. Au total, il y a eu deux cent quatre-vingt-trois décès rapportés dont deux cent trente-cinq confirmés et quarante-huit probables. Cent soixante-cinq personnes ont été guéries et ont quitté les centres de traitement Ébola. Le ministère de la Santé souligne, par ailleurs, que soixante-neuf cas suspects sont en cours d'investigation. À la date du 9 décembre, le bulletin quotidien du ministère de la Santé révèle que cinq nouveaux cas ont été confirmés, dont un à Beni, un à Mambasa, un à Kyondo, un à Butembo et un à Mabalako, tandis que trois nouveaux décès de cas confirmés ont été notifiés dont un à Mabalako, un à Butembo et un à Mambasa. Trois nouvelles personnes ont été guéries, dont deux sorties du centre de traitement Ébola de Beni et une de Butembo.

Blandine Lusimana

70 ANS DE LA DDUH

FFJ documente cent vingt-huit cas d'atteinte à la liberté de la presse en 2018 en RDC

L'ONG dénombre soixante interpellations, trois emprisonnements dont deux courent encore, et dénonce la fermeture des médias proches des opposants, la rafle des journaux au contenu jugé critique à l'action du gouvernement et du régime, etc.

Dans un rapport rendu public à l'occasion du 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), l'organisation a repris un éventail de typologies des violations des droits civils et politiques des journalistes depuis janvier jusqu'au mois de décembre en cours. Parmi les violations, FFJ (Freedom for journalist) a relevé l'arrestation et l'emprisonnement des journalistes. À la publication du présent rapport, l'organisation a noté que deux journalistes sont incarcérés dont l'un sans jugement à la principale prison de Kinshasa. « Ils sont tous deux poursuivis pour diffamation par des détenteurs de la puissance publique. L'un par le secrétaire général des Sports et l'autre par le fils du Premier ministre », a précisé FFJ qui a souligné que le taux d'interpellations, d'entraves à la libre circulation de l'information, de pressions administratives, économiques et judiciaires a été élevé tout au long de l'année 2018. Dans ce rapport publié au dernier mandat du président Joseph Kabila, FFJ établit une série d'entraves à la liberté de la presse. L'ONG a notamment cité l'arrestation policière des membres d'une maison de presse de Kinshasa, accusés d'avoir relayé un dysfonctionnement dans les écoles de

formation de la police. FFJ note que l'enlèvement des journalistes s'est aussi sensiblement caractérisé cette année, avec d'eux d'entre eux qui se sont retrouvés abandonnés, visages masqués. « La liberté de la presse qui découle de la liberté d'expression est un droit fondamental de l'homme et devra être protégée. FFJ invite les institutions et les organes de l'État, les organisations de la société civile, les forces vives à contribuer efficacement à la promotion de la liberté de la presse », a déclaré le directeur de FFJ, dans le préambule du rapport. FFJ a fait état de soixante interpellations, trois emprisonnements dont deux courent encore, des médias proches des opposants demeurés fermés, la rafle des journaux au contenu jugé critique à l'action du gouvernement et du régime. Les autres chiffres concernent des cas divers d'entraves, notamment des violentes et sérieuses menaces des journalistes, intimidations physiques, confiscation du matériel de travail des journalistes pendant les manifestations publiques, etc. Selon ce document, la plupart des violations des droits des journalistes sont commises à l'est du pays, partie meurtrière où ces derniers sont régulièrement pris à parti. Il est rappelé que ce texte a été élaboré grâce à la collaboration des deux organisations partenaires Journalistes pour la promotion et la défense des droits de l'homme et le Réseau des journalistes pour la justice transitionnelle.

Lucien Dianzenza

FESTIVITÉS DE NOËL

Un repas de cœur pour les albinos et les orphelins

Le geste de la Fondation Ta main, mon avenir qui anticipe les fêtes s'inscrit dans le cadre de l'amour porté aux personnes concernées. Elle vise également à faciliter l'intégration et à réduire la discrimination.

La Fondation Ta main, mon avenir a organisé, le 7 décembre, à Kinshasa-Ngaliema, un repas de cœur avec les enfants albinos, membres de la Fondation Mwimba-Texas (FMT), et les pensionnaires de l'orphelinat Cris des enfants, situé dans la commune de Selembao. La présidente de cette fondation, Béatrice Kazadi, a précisé que cette activité anticipe les festivités de Noël et vise à faciliter l'intégration et à réduire la discrimination. Cela devrait également permettre à ces orphelins de sortir du cadre habituel de leur maison située dans la périphérie de la ville-province de Kinshasa et de se mettre en contact avec un autre environnement, découvrir d'autres horizons.

Une occasion pour sensibiliser à l'albinisme et l'amour envers autrui

Ce repas de cœur était l'occasion pour la promotrice, Béatrice Kazadi, et le président de la FMT de sensibiliser ces enfants albinos et non albinos à l'intégration et à la discrimination envers son prochain. « Nous avons voulu vous voir ensemble pour vous donner un message, celui d'amour, d'intégration, afin de lutter contre la discrimination dont l'un ou l'autre pouvait être victime », a souligné Béatrice Kazadi. Comme pour la FMT toute rencontre est une occa-

sion de sensibilisation à l'albinisme, son président, le catcheur albinos Mwimba Makiese Texas a appelé les enfants albinos présents à s'accepter en tant que tels pour lutter contre l'auto-discrimination. Aux enfants orphelins, à qui il a conseillé de ne plus se considérer comme des délaissés, il leur a demandé de ne plus considérer des albinos comme des êtres mystiques. « Nous avons la même couleur de sang, les mêmes aptitudes et les mêmes faiblesses. Un albinos n'est pas un sorcier ni un damné », a-t-il insisté.

Des jouets pour des orphelins et enfants albinos

En plus du repas, la Fondation Ta main, mon avenir a aussi offert des jouets aux enfants invités à cette rencontre. Dans les kits donnés à chacun d'eux, il y a eu notamment des jouets pour garçons et pour filles dont des poupées, des petites voitures et motos ainsi que des parasols et lunettes solaires. Pour des albinos, en plus de ces kits, Béatrice Kazadi et les membres de son association ont ajouté des vaselines, des savons Monganga, des pommades crayons, etc.

La présidente de la Fondation Ta main, mon avenir, dont ce contact avec la FMT et les albinos lui a permis de cerner leurs problèmes, a fait la promesse d'intervenir de temps en temps pour leur permettre de se procurer des produits de première nécessité dont les crèmes solaires, la vaseline, des lunettes



Des moments forts de la journée/Photo Franck

solaires, des chapeaux, des parasols, des savons, des produits pharmaceutiques liés à la plaie, etc. « Ma fondation et moi-même serons toujours à vos côtés en vue de vous soutenir dans vos problèmes quotidiens », a-t-elle promis.

À la clôture de la rencontre, les responsables de l'orphelinat Cris des enfants et les albinos ont remercié la fondation Ta main, mon avenir pour ce geste. Pour eux, l'année 2018 vient d'être clôturée en beauté par ce repas de cœur et ces jouets qui leur ont été offerts. Afin de marquer l'ambiance festive, des enfants albinos et non albinos ont fait des récitation apprise à l'école, d'autres ont chanté alors que le comédien albinos Marc-Olivier les a égayés avec l'interprétation des voix. Le

chef du département de musique et art de la FMT, le conseiller Fiston Osso Tundu, a fait un a capella de la chanson «Etre né albinos n'est pas un péché», une chanson de sensibilisation à l'albinisme qui va faire le grand titre de l'album de l'orchestre de l'ONG des albinos, pour lequel la FMT est en quête des sponsors pour l'envoyer en studio. Alphonse Mwimba Makiese Texas a, lui, en plus de saluer ce geste, appelé les autres personnes à emboîter le pas à la fondation Ta main, mon avenir et à sa présidente, Béatrice Kazadi. Il a indiqué qu'ils ont plus besoin des albinophiles que des albinophobes, notant que les premiers sont ceux qui les aiment alors que les derniers les haïssent.

L.D.

ELECTIONS

Stephen Bwansa accuse la coalition Lamuka d'appeler au boycott

Le secrétaire provincial du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD)/Chine en Asie prend une part active dans la campagne électorale du candidat du Front commun pour le Congo (FCC), Emmanuel Ramazani Shadary. Le candidat Martin Fayulu et la plate-forme qui le soutient, se convainc-t-il, sont dans la logique de boycotter les scrutins du 23 décembre.

Au cours de l'émission «Point de vue» diffusée le 9 décembre sur la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC), Stephen Bwansa a estimé que le programme du candidat du camp présidentiel est efficace afin de résoudre les problèmes des Congolais. Emmanuel Shadary, a-t-il soutenu, mettra un terme à la corruption et continuera l'œuvre de l'émergence et du développement de la République démocratique du Congo amorcée par le président sortant, Joseph Kabila. Persuadé de la victoire du dauphin du président de la République le 23 décembre à l'issue du scrutin présidentiel, Stephen Bwansa se porte à l'avant, battant campagne pour Emmanuel Shadary. Aussi revient-il de la ville portuaire de Boma, dans la province du Kongo central, où il s'était rendu pour appeler la population à porter son choix sur le candidat n°13 à la présidentielle.

« Quand on vient dans un parti politique, c'est par raison et cette raison nous rapproche de l'idéologie du parti qui nous demande d'appuyer le leader qui a la vision de développer le Congo. Et si nous sommes revenus chez nous, c'est pour prêter main forte à la base installée ici. Notre cellule travaille pour faciliter l'organisation des élections pacifiques. Nous voulons des élections pour le développement. C'est pourquoi, nous venons avec un message clair : soutenez le numéro 13 puisque c'est un candidat de la continuité pour l'émergence et le développement », a déclaré l'initiateur de la cellule spéciale PPRD/Asie-Chine



Stephen Bwansa, représentant du PPRD en Chine

au cours de cette émission télévisée, justifiant son adhésion au parti présidentiel et sa présence au pays jusqu'à l'élection du successeur de Joseph Kabila. Pour Stephen Bwansa, le projet de société du candidat Shadary est réaliste et se fonde sur l'intérêt du peuple et le développement du pays qui est une notion récurrente, permanente, même dans des pays déjà développés.

Le représentant du PPRD en Chine et en Asie a fait part du bilan positif du régime de Joseph Kabila. « Beaucoup de choses ont changé. Pour aller vers Kikwit, on mettait deux semaines, parce que nous n'avions plus de routes. Aujourd'hui, nous faisons moins d'une journée. Le Congo change. Aujourd'hui, nous devons conscientiser le peuple pour accompagner le chef de l'État et le gouvernement à reconstruire le pays car, nous sommes, nous aussi, les acteurs du dé-

veloppement », a-t-il argué.

Stephen Bwansa a réagi contre les allégations des opposants qui avanceraient que le Front commun pour le Congo (FCC) puise dans le Trésor public pour battre campagne en faveur de son candidat. « Les acteurs de l'opposition trompent la population en accusant le FCC de se servir de l'argent provenant des caisses de l'État pour financer la campagne de son candidat. Je suis revenu au pays pour appuyer le candidat n°13 et le Trésor public ne m'a pas acheté le billet ni donné du financement pour la campagne. Je le fais avec mon argent. Nos frères doivent dire la vérité au peuple congolais », a-t-il rétorqué. Et d'appuyer : « Nous sommes un parti politique et nous avons des membres qui cotisent. Ça fait plus de dix ans que le PPRD existe. Nous savons comment économiser. On a des financiers qui savent com-

ment gérer la caisse du parti. Je regrette que cette information circule. C'est scandaleux et c'est une contre-propagande contre notre candidat. Nous n'utilisons pas les frais de l'État. Nous fonctionnons avec les frais du parti et nous touchons à nos propres poches pour garantir la continuité du développement ».

Stephen Bwansa a, lui aussi, chargé l'opposition d'avoir pollué l'environnement politique et être ainsi à l'origine du frein de certains projets de développement amorcés par le président Joseph Kabila dans le cadre de la reconstruction du pays. « Je sais au fond de moi que lorsqu'Emmanuel Ramazani Shadary sera voté, dans cinq jours qui vont suivre, il y aura des projets qui vont être mis en œuvre pour combattre les fléaux sociaux qui ne sont pas seulement présents au Congo, mais ailleurs aussi dans le monde », a-t-il assuré. Il a abordé aussi la lutte contre l'impunité, soulignant que le président de la République s'est beaucoup impliqué dans le combat contre cette gangrène.

Au sujet du rejet de la machine à voter par le candidat Martin Fayulu de la coalition Lamuka, le secrétaire provincial du PPRD/Chine a été sec et direct : « Lamuka n'est pas notre adversaire. Il n'est pas dans la course électorale. Il est dans le sabotage. C'est pourquoi nous invitons les compatriotes qui sont dans cette coalition à voter le candidat n°13. Lamuka n'a pas de programme. Son programme, c'est le boycott des élections. Fayulu avait un programme avant d'adhérer à Lamuka. Mais là je ne le reconnais plus ! ».

Enfin, il a appelé le peuple à voter utile car la RDC est un pays à caractère économique. « Avec toutes les richesses que nous avons, le Congo c'est le pays de l'émergence », a-t-il conclu.

Martin Engimo

ÉLECTIONS

La Licoco sensibilise à l'achat de consciences des électeurs

L'organisation a initié, dans les villes de Kinshasa et de Matadi, une campagne dénommée « Ne vendez pas votre vote » pour lutter contre la corruption en cette période électorale.

Les Congolais iront aux urnes, le 23 décembre, selon le calendrier de la Commission électorale nationale indépendante pour élire leurs dirigeants lors des élections couplées, présidentielle, législatives nationales et provinciales pour un mandat de cinq ans. Pour l'instant, l'heure est à la campagne électorale, un moment propice pour chaque candidat à la présidentielle et aux législatives nationales et provinciales de convaincre les électeurs. Si certains parviennent à tenir des discours politiques clairs répondant plus ou moins aux préoccupations de la population, tel n'est pas le cas pour d'autres candidats

qui s'emploient, sans scrupule, à des pratiques de corruption par l'achat de consciences des électeurs moyennant l'argent ou autres présents.

« Mes collègues et moi, nous avons vendu nos cartes d'électeurs contre un bassin et un montant de 10 000 FC équivalent à six dollars américains à un candidat député de la circonscription de Mont Amba. J'exprime mes profonds regrets d'avoir posé un tel acte par ignorance et promet d'en parler à d'autres mamans du marché pour ne pas tomber dans ce piège »,

Pour prévenir ou réduire les

risques de telles pratiques, les équipes de la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) sont à pied d'œuvre à Kinshasa et à Matadi, dans la province du Kongo central, en vue d'éveiller la conscience des citoyens sur le vote utile à travers la campagne de sensibilisation dénommée « Ne vendez pas votre vote ». Cette campagne a pour principale cible les femmes qui vivent dans des zones urbano-rurales, souvent exposées à la corruption exercée en cette période de campagne par des politiciens véreux, dépourvus d'éthique et en quête de pouvoir pour l'enrichissement illicite au détriment de la population. Les descentes effectuées dans les grands marchés et principales artères de ces deux villes ont permis aux citoyens de s'approprier l'intérêt de cette campagne. Aussi sont-ils sortis de leur silence

en dénonçant l'immoralité de certains candidats. « Mes collègues et moi, nous avons vendu nos cartes d'électeurs contre un bassin et un montant de 10 000 FC équivalent à six dollars américains à un candidat député de la circonscription de Mont Amba. J'exprime mes profonds regrets d'avoir posé un tel acte par ignorance et promet d'en parler à d'autres mamans du marché pour ne pas tomber dans ce piège », a révélé une vendeuse de poisson au Marché Kingabwa, dans la commune de Limete, à Kinshasa. Partout où est passé le carnaval « Ne vendez pas votre vote », témoigne-t-on, la pratique d'achat des cartes d'électeurs a été dénoncée par les citoyens. C'est le cas d'un candidat député, promoteur d'une école de Kinkole, dans la périphérie est de Kinshasa, qui exigerait aux élèves en âge de voter d'apporter leurs cartes

d'électeurs à la direction avant tout accès en classe. Cette dénonciation fera, d'ailleurs, l'objet d'une enquête minutieuse du Bureau Cajac-Kinkole de la Licoco (Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne) afin de vérifier si, effectivement, les prétendues allégations portées contre le responsable de cette école sont avérées.

Globalement, la campagne a été chaleureusement accueillie par les citoyens, déterminés à voter par raison et à jouer pleinement leur rôle dans ce processus électoral, afin d'apporter un changement radical pour la construction de nouvelles institutions de la République. La campagne de sensibilisation au vote utile, initiée par la Licoco dans le cadre de son programme « Impact », permet de mobiliser un grand nombre des citoyens contre la corruption et va continuer jusqu'à la fin de la campagne électorale.

M.E.

DIPLOMATIE

L'UE reconduit d'une année ses sanctions contre quatorze officiels congolais

Les mesures restrictives sont censées courir jusqu'au 12 décembre 2019 et consistent au gel des avoirs et interdiction de visas dans l'espace Schengen.

Nonobstant la dernière offensive diplomatique amorcée par Kinshasa pour tenter de faire revenir l'Union européenne (UE) sur sa décision et ainsi espérer obtenir la levée des sanctions prises contre quatorze dirigeants congolais, les lignes n'ont pas bougé. Les choses sont restées en état. L'UE est restée de marbre et a reconduit, le 10 décembre, ses sanctions au grand dam des personnalités ciblées. De quoi décourager tous les partenaires de la République démocratique du Congo (RDC) qui ont milité pour la levée de ces sanctions, à l'instar de l'Union africaine qui, via le Conseil de paix et de sécurité, avait initié une requête dans ce sens dans le but « de créer un environnement propice à la tenue d'élections libres, transparentes et apaisées en RDC ».

C'est par la voie d'un communiqué que le Conseil de l'UE a annoncé sa décision de prolonger d'une année les sanctions contre quatorze personnalités congolaises. Prises entre décembre 2016 et mai 2017, ces sanctions s'étendent désormais jusqu'au 12 décembre 2019. Gel des avoirs et restriction de visas dans l'espace Schengen, tel est le contenu de ces mesures restrictives, « en réponse aux entraves au processus électoral en RDC et aux violations des droits de l'homme » qui sont imputées aux quatorze officiels congolais visés. Dans sa décision, le Conseil de l'UE a réaffirmé « l'importance de la tenue d'élections crédibles et ouvertes à tous dans le respect de l'aspiration du peuple congolais à élire ses représen-

tants », promettant qu'il réexaminera ces mesures à la lumière des scrutins du 23 décembre. Et d'ajouter qu'il « se tient prêt à les adapter en conséquence ».

Dans une récente interview accordée au journal Le Soir de Belgique, Joseph Kabila s'est insurgé contre ces sanctions et dénoncé les velléités néocolonialistes dans le chef de certaines puissances étrangères qui s'arrogent le droit de sanctionner certains États africains. « Si Shadary est élu, il sera le président de la RDC. En Belgique, il ne possède rien. Certains ont regretté que les individus visés n'aient pas eu l'occasion de se défendre. Moi, je demande pourquoi nous devrions aller nous justifier. Ces sanctions sont tout à fait illégales, injustes, arbitraires, orientées politiquement », avait-il déclaré.

Sont concernés par ces sanctions Ilunga Kampete des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc), Gabriel Amisi Kumba (Fardc), Eric Ruhorimbere (Fardc), Ferdinand Ilunga Luyoyo de la Police nationale congolaise (PNC), Célestin Kanyama (PNC), John Numbi (PNC), Roger Kibelisa (Agence nationale de renseignement), Delphin Kaimbi (Demiap), Évariste Boshab (ex-ministre de l'Intérieur et de la sécurité), Alex Kande Mupompa (ex-gouverneur du Kasai central), Jean-Claude Kazembe Musonda (ex-gouverneur du Haut-Katanga), Lambert Mende (ministre de la Communication et des médias), Emmanuel Ramazani Shadary (ex-ministre de l'Intérieur et actuellement candidat à la présidentielle du 23 décembre) et Kalev Mutond (Agence nationale de renseignement).

Alain Diasso

DIASPORA

Congo Business Network organise une conférence en ligne sur l'enregistrement des entreprises au Congo

Le réseau international Congo Business Network planifie sa troisième conférence en ligne sur Cisco WebEx, le 15 décembre à 18 heures. Une rencontre qui aura pour thème « Entrepreneurs de la diaspora : Comment enregistrer une entreprise au Congo ? »



Visuel Conférence en ligne planifiée par Congo Business Network

Selon les organisateurs, deux cents personnes auraient confirmé via LinkedIn Events leur volonté de participer à l'événement qui mettra en relation des entrepreneurs de la diaspora, principalement en Amérique et en Europe, et des opérateurs restés au pays. Au programme, Junior Luyindula, président de Avocats.cd, donnera aux entrepreneurs, par vidéo en direct de Kinshasa, des informations d'ordre juridique sur l'enregistrement des entreprises en République démocratique du Congo (RDC). Glody Pwema, président de GP Axilium, interviendra ensuite pour parler du système fiscal. Avocats.cd, facilitateur d'accès à des services juridiques en RDC, présentera pour sa

part l'offre actuelle d'Avocats.cd. Une mise en relation en ligne avec des avocats qui sera bientôt disponible par une application mobile avec à la clé un annuaire, la sollicitation de consultations et la possibilité de poser gratuitement des questions anonymes puis télécharger des documents juridiques (lettres, contrats, etc.).

Participera également à ce forum, la société de conseils en fiscalité, comptabilité et gestion de la paie GP Auxilium. Une entreprise qui a pour vocation d'aider les sociétés et les start-up à mieux structurer leurs exploitations en mettant en place un système fiscal, comptable et administratif adapté à leurs réalités propres. Les intervenants répondront aux questions des participants de 18h00 à 19h30, heure de Kinshasa.

Ces événements en ligne ont trois objectifs : connecter la diaspora aux professionnels et aux entrepreneurs sur le terrain au Congo, partager la connaissance et l'expertise dans un secteur d'activité économique et créer des opportunités de réseautage en temps réel parmi les participants. Cette édition, organisée et présidée par Noel K. Tshiani, président de Agere Global, est relayée par LinkedIn Events, nouveau système digital d'organisation des événements professionnels. Congo Business Network a eu accès à cette technologie innovante malgré son accessibilité jusqu'à ce jour encore limitée à très peu de professionnels et d'entrepreneurs à San Francisco et à New York.

Marie Alfred Ngoma
et Bénédicte de Capèle

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Martin Fayulu persona non grata à Kindu

L'étape de Kindu est pour l'instant mise entre parenthèses. Alors que son programme prévoyait qu'il mette le cap sur le chef-lieu de la province du Maniema, le candidat de la coalition «Lamuka» a finalement été dissuadé, le 10 décembre, à prendre une autre direction.

L'autorité de l'aviation civile n'a pas donné à Martin Fayulu le quitus pour décoller vers Kindu où la tension était déjà perceptible entre ses partisans et ceux du Front commun pour le Congo (FCC). Au niveau de l'aéroport, des sources locales contactées ont confirmé le climat tendu qui prévalait sur ce site, à quelques heures de l'arrivée du candidat de Lamuka. Dans certains points chauds de la ville, la brouille entre les pro et les anti Fayulu avait monté d'un cran, créant une atmosphère de psychose parmi la population. « Fayulu to, Fayulu to », entendez « pas de Fayulu », scandaient certains habitants visiblement instrumentalisés.

Poussant l'outrecuidance à l'extrême, certains se sont affichés avec des banderoles sur lesquelles étaient inscrits « Fayulu dégage ! ». Ce qui n'était pas pour plaire à ses partisans qui s'en prenaient, quant à eux, au candidat du FCC, Ramazani Shadary, répliquant par des pics lancés contre ce dernier. Ce qui a donné lieu à des échauf-



Les militants de l'opposition à l'aéroport de Goma pour accueillir Martin Fayulu (photo DR)

fourées entre les deux parties, entraînant des blessures graves d'au moins huit personnes dont quatre par balles, apprend-on. « Nous avons eu au téléphone Kindu et on nous rapporte que les militaires investissent l'aéroport. Cela devient autre chose. Nous n'allons pas créer l'incident. Nous n'allons pas leur donner un prétexte pour arrêter les élections », a déclaré Martin Fayulu, cité par actualités.cd depuis

Kisangani, le chef-lieu de la province orientale d'où il avait passé la nuit. Le candidat de Lamuka a accusé les autorités de l'aviation civile d'entraver son arrivée à Kindu en complicité avec les forces de l'ordre. Il en veut pour preuve les explications qui lui ont été fournies par le responsable de la tour de contrôle et par les pilotes avec lesquels il s'est entretenu quelques heures auparavant. D'après le candidat numéro 4

à la présidentielle, ces aéronautes lui auraient signifié avoir reçu des instructions fermes de ne pas faire décoller l'avion vers Kindu.

C'est sur ces entrefaites que le candidat de Lamuka, qu'accompagnent Eve Bazimba et Adolphe Muzito, respectivement secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo et leader de la plateforme Nouvel élan, s'est décidé d'aller à Bukavu. « J'espère que Kabila va calmer ses gens. On va aller à Kindu », a-t-il lancé à son équipage après des pourparlers infructueux engagés avec les autorités aéroportuaires de cette ville qu'on dit totalement acquise à la cause du FCC et à son autorité morale. C'est sous une pluie battante qu'il est arrivé ce 10 décembre, dans l'après-midi à Bukavu, accueilli par une centaine des militants ayant effectué le déplacement de l'aéroport de Kavumu, environ 30 km du centre-ville. Dans son agenda, un meeting est prévu au terrain de Panzi, dans la commune d'Ibanda. Le candidat de Lamuka compte, par ailleurs, se rendre dans toutes les grandes villes de la province en commençant par Uvira. Il promet de revenir sur Kindu, le temps de laisser passer l'orage.

Alain Diasso

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

La RPDH ouvre ses portes au public

Dans le cadre de la célébration du 70e anniversaire des droits de l'homme couplée à la clôture de la troisième édition de la quinzaine de ces droits lancée le 5 décembre, à Pointe-Noire, par l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Raul Mateus Paula, la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) a ouvert ses portes, le 10 décembre, aux Ponténégrins.

La journée portes ouvertes a donné lieu à une causerie débat animée par le chargé des programmes de RPDH, Franck Loufoua Bessi, autour des actions de sensibilisation et de défense des droits de l'homme menées par l'association en faveur des citoyens congolais ainsi que des différents services qu'elle propose. A cet effet, les membres de cette ONG ont échangé avec plusieurs représentants des associations de la société civile qui ont apprécié le travail qu'elle réalise et exprimé le souhait de l'accompagner, notamment dans le suivi des recommandations inscrites dans son dernier rapport sur la gratuité des soins de santé décrétée par le gouvernement en 2007. Les membres de RPDH ont également présenté à leur assistance le Centre d'assistance juridique et



d'action citoyen (Cajac), un outil de lutte contre la corruption initié par Transparency international et qui bénéficie du financement de l'UE . « Nous avons organisé cette journée portes ouvertes d'abord pour montrer au grand public notre nouveau siège et ensuite, lui présenter les services de la RPDH et profiter de cette occasion pour publier une note sur la corruption en chutant sur le

Cajac, qui apporte un changement structurel au niveau de la population dans la connaissance de ses droits et la dénonciation des actes de corruption », a indiqué René Darmel Bemba, chargé des plaidoyers du Cajac. Selon lui, dix neuf mois après le lancement de ce mécanisme de lutte contre la corruption au Congo, la population se réserve encore à s'engager vivement à

dénoncer les actes de corruption. « Sur cent cas que nous avons enregistrés, il y a eu au moins 70,64% qui ont été résolus contre 59,26 qui sont en cours en attente de résolution et parmi ces chiffres, 22% des femmes. On peut dire que le Cajac est venu apporter la solution pour ceux qui vivaient dans la tyrannie et l'ignorance de leurs droits. A travers nos actions de sensibili-

sation et les causeries débats les gens manifestent peu à peu le désir de dénoncer et cette action ne peut pas être efficace si tout le monde ne s'y implique pas », a-t-il poursuivi, avant d'inviter tous les citoyens à les accompagner. Intervenant sur la sensibilisation, Jeiss Miyalou, l'assistante du Cajac, a souligné que des campagnes sur les droits de l'homme et la corruption vont se poursuivre dans les écoles et des lieux publics. « Nous ne nous sommes pas arrêtés, la sensibilisation c'est tous les jours, après les actions menées dans certaines écoles, les marchés, les centres sanitaires et églises de certains départements, nous comptons poursuivre cette campagne au lycée Victor-Augagneur, Trois glorieuses et 30-mars », a-t-elle annoncé, demandant aux citoyens de vaincre la peur . « Nous leur rassurons toutefois de ne pas craindre les représailles car, nous conservons l'anonymat et la confidentialité, nous sommes engagés pour relever ce défi », a-t-il signifié. Rappelons que les numéros verts pour joindre les membres du Cajac en cas de besoin d'assistance juridique sont 053583577 ; 055955246.

Charlem Léa Legnoki

ALIMENTATION

Les conditions de transport de pain laissent à réfléchir

Le syndicat patronal des boulangers et pâtisseries du Congo vient d'interdire à Pointe-Noire le transport de pain dans les conditions non hygiéniques, notamment dans des cuvettes, sur les motocyclettes mais également dans les véhicules destinés au transport public des personnes.

Depuis un certain temps, la population ponténégrine se plaint des conditions dans lesquelles les pains qu'elle consomme au quotidien sont transportés. À la suite de cette situation, le syndicat patronal des boulangers et pâtisseries du Congo a pris la résolution d'organiser une campagne dans la ville de Pointe-Noire afin d'interdire cette façon de faire. Interrogé sur la question, le président du syndicat patronal des boulangers et pâtisseries du Congo dans la ville de Pointe-Noire, Christian Mbia, a indiqué que les objectifs de son syndicat sont de faire de telle sorte qu'il y ait en 2020 zéro pour cent de pains transportés dans des mauvaises conditions. « Aujourd'hui, les gens transportent le pain dans les cuvettes, les bicyclettes, donc dans des conditions déplorables. C'est pour cela nous avons décidé d'assainir le secteur en y ajoutant les boutiques de vente de pains afin d'éviter les transports insalubres et, surtout, de permettre à la population de venir s'approprier le pain à la boutique », a-t-il dit. Et de poursuivre : « Aujourd'hui, économiquement c'est difficile, on a eu des augmentations de farine. Malheureusement, on a interdit aux boulangers et pâ-



Christian Mbia crédit photo»adiac»

tisseries d'augmenter le prix du pain, mais on se bat afin de rendre possible la qualité du pain recherché par la population tout en lui donnant un produit sain ». Cette campagne a pour but de permettre à la population de consommer un produit propre, fabriqué et conservé dans des conditions requises d'hygiène mais également d'éradiquer les maladies liées à la mauvaise hygiène de produit de consommation, notamment le pain. Notons que le syndicat patronal des boulangers et pâtisseries du Congo a pour mission, d'appréhender tous ceux qui ne veulent pas se mettre en conformité avec les textes et lois de la République.

Hugues Prosper Mabonzo

VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE DANS LE KOUILOU

Le village Pondila choisi pour le lancement de l'opération

La campagne organisée du 7 au 9 décembre par le ministère de la Santé et de la population, avec l'appui des partenaires tels l'OMS et l'Unicef, concernait les enfants âgés de 0 à 5 ans.



Un enfant en train d'être vacciné /DR

Dans le département du Kouilou, c'est la localité de Pondila (district de Hinda) qui a été retenue pour le lancement, le 8 décembre, de la campagne dite Journées locales de vaccination contre la poliomyélite. Pour ce faire, des équipes de vaccination étaient déployées et sillonnaient les habitations en y faisant le porte-à-porte mais aussi les lieux publics (écoles, églises, marchés, gares routières, aéroport). La poliomyélite est une maladie contagieuse grave. Elle est causée par un microbe qui attaque surtout les membres inférieurs, les affaiblit et les paralyse pour tout le reste de la vie. Elle peut entraîner la mort de la personne. Signalons que cette campagne de vaccination est lancée aussi à Pointe-Noire, dans la Bouenza, dans la Cuvette ouest, dans la Lékoumou, dans la Likouala, dans le Pool et dans les localités de Madibou, Mossaka, Loukoléla, Makotimpoko, Mpouya, Ile Mbamou sur fond du message « Vacciner les enfants, c'est les aimer; vacciner les enfants, c'est les sauver».

Hervé Brice Mampouya

SÉCURITÉ

La police lance officiellement l’opération Hypercut 2018

Dans le cadre de la sécurisation des fêtes de fin d’année et de nouvel an 2019, l’opération a démarré le 10 décembre dans la ville océane, à l’occasion du rassemblement régimentaire dirigé par le colonel de police, Serge Pépin Itoua Poto, directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire, contrôleur opérationnel de cette opération.

S’adressant à la troupe, le colonel Serge Pépin Itoua Poto a rappelé que la situation sécuritaire dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou est relativement calme, apaisée et sous contrôle. Toutefois, a-t-il indiqué, chaque fin d’année représente souvent une occasion propice pendant laquelle les fauteurs de troubles profitent pour trouver du gain facile et d’autres avantages immérités. En effet, selon le directeur départemental de la police, pour éviter ce désordre, la direction générale de la police a pris un concept d’opération et la police départementale à son tour a pris un ordre opérationnel afin que les festivités de fin d’année et de nouvel An se passent dans toute la

quiétude totale à Pointe-Noire et au Kouilou. « De ce fait, l’opération Hypercut 2018 comportera trois étapes, dont la première consiste à gérer, du 8 au 21 décembre, l’investigation et la stérilisation, il s’agit simplement aux chefs de secteur opérationnel d’exhumer les plans de riposte sectoriel. La deuxième étape est fixée du 22 décembre au 2 janvier, liée à la sécurisation des festivités de fin d’année avec deux grands moments dominants, à savoir du 24 au 25 décembre pour la Nativité du christ et du 31 décembre au 1^{er} janvier pour la Saint-Sylvestre. La troisième sera du 2 au 5 janvier, fondée sur le désengagement. Conformément à ces étapes, il y aura des dispositifs



Le colonel de police, Serge Pépin Itoua Poto, lançant l’opération /Adiac

qui seront mis en place dont le premier sera le renseignement, le second la lutte contre le grand banditisme, la délinquance sur la voie publique, l’ordre public, la réserve opérationnelle. Ainsi, nous devons offrir à la population une force publique non tracassière et réellement républicaine », a-t-il signifié. L’orateur a indiqué que pour mener à bien son travail, la police a toujours besoin de l’apport de la population. Aussi le numéro vert 117 permettra-t-il à la population d’appeler directement les services de police en cas de besoin. Il a ainsi invité les habitants de Pointe-Noire et du Kouilou à renforcer les acquis de la police de proximité. Cependant, il a mis en garde les agents impliqués dans cette opération sur les actes d’antivaleurs et les comportements qui peuvent nuire ou ternir l’image de la force publique. « Les règles d’engagement qui nous incombent tous présentement ne doivent pas souffrir, celles-ci méritent une observation stricte, totale et sans pareil », a-t-il conclu.

Séverin Ibara

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

La mode s’invite dans la sensibilisation à la maladie

Le Cercle des jeunes artistes créateurs (Cjac) et la Structure (Maison de la jeunesse et des cultures urbaines) ont organisé, le 8 décembre à Pointe-Noire, la première édition du défilé de mode intitulée «Mode et VIH».



Le passage des mannequins à la fin du défilé /Adiac

Organisée à l’occasion de la Journée internationale de lutte contre le VIH/sida célébrée le 1er décembre, l’activité a eu lieu à la Structure, un espace culturel situé au quartier Mbota Raffinerie, dans l’arrondissement 5 Mongo Mpoukou. Elle a réuni trois stylistes: Medap et Guelord Kikabou du Congo ainsi qu’Alao du Bénin qui ont présenté au public, en majorité jeune, leurs créations. Des tenues (en pagne wax, raphia et autres tissus) auxquelles les mannequins du collectif Biso na Biso ont su apporter plus d’éclat par leur professionnalisme. Cette soirée, moyen choisi par le Cjac et la Structure pour sensibiliser au VIH/sida, a été animée par des artistes de la place, notamment les chanteurs Freud Vincés et Neguer. « Beaucoup de gens s’intéressent à la mode. Nous avons vu en cela un moyen pour toucher et sensibiliser un grand nombre de personnes au VIH/sida qui ne cesse de faire de nombreuses victimes », a expliqué Cardelin Babakila, président du CJac. De ce fait, outre le défilé de mode, le public a suivi avec attention une pièce de théâtre sur les différents modes de transmission du VIH. La soirée a aussi été ponctuée par des messages de sensibilisation à d’autres aspects liés à ce virus. Cependant, les organisateurs de la soirée ne comptent pas s’arrêter là. Ils envisagent déjà une deuxième édition du défilé «Mode et VIH» l’année prochaine à Mpaka, dans le sixième arrondissement Ngoyo, un quartier populaire de la ville. La première édition a connu la présence de miss vacances 2018.

Lucie Prisca Condhet N’Zinga

BANDE DESSINÉE

La bulle congolaise exposée à l’IFC

Les rencontres itinérantes dénommée «Dikouala Bulles» ont lieu à Pointe-Noire, du 8 décembre au 2 février 2019. Le vernissage a eu lieu le 7 décembre au Hall d’exposition.



La cérémonie de présentation de Dikouala bulles /Adiac

Autour de Jussie Nsana, dessinatrice et autrice de plusieurs bandes dessinées (BD), de jeunes bédéistes, une dizaine, exposent leur récents travaux pour montrer au public que la BD existe au Congo et a quelque chose de substantielle à léguer à la postérité. «Dikouala Bulles» est née de la volonté de mettre en avant le neuvième art congolais et de travailler à vendre la BD qui doit être accessible à tous. « À l’instar des femmes qui vendent le poisson à la criée tous les jours, nous, bédéistes, avons l’ambition d’amener la bande dessinée dans les quartiers, les habitations, comme ce poisson hareng, dit Makouala, qui envahit les quartiers », a déclaré Jussie Nsana. Et d’ajouter : « Notre démarche est motivée par cette volonté de rendre visible la bande dessinée congolaise et, partant, le talent des jeunes dessinateurs qu’on découvre à travers cette exposition ». La bulle congolaise,

dit Dikouala Bulles, sera présente au festival de la BD à Brazzaville à la fin du mois et au festival international de la BD d’Angoulême (France) en janvier 2019. Jussie Nsana, l’initiatrice du projet, est une artiste plasticienne née à Brazzaville. Diplômée de l’École nationale des beaux-arts, elle est professeure d’arts plastiques dans plusieurs établissements scolaires de la place. Elle a déjà participé à plusieurs expositions à Pointe-Noire, Brazzaville et hors du pays. Elle est la fondatrice de l’Espace Nsan’Arts association pour les enfants et jeunes Congolais. Engagée avec la jeunesse à qui elle partage sa passion, Jussie Nsana est très généreuse dans l’effort et transmet sans cesse son savoir-faire ainsi que son amour pour l’art aux enfants et aux jeunes. Elle anime aussi les ateliers d’illustration, de peinture et de BD.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

AS Otoho s'impose face à l'AC Léopards

Le tenant du titre a bien lancé sa saison en allant s'imposer 2-0, le 9 décembre à Dolisie, face à l'équipe de la localité, en clôture de la première journée de la compétition.

Le match entre les deux derniers champions marquait la réouverture officielle du stade Denis-Sassou-N'Guesso, fermé pendant toute la saison écoulée en raison de la pose de la pelouse synthétique. Sur une pelouse digne de ce nom, l'équipe totalement rajeunie de l'AC Léopards a tenu pendant une mi-temps avant de craquer en seconde période. Guy Mbenza a trouvé le chemin des filets à la 49^e mn puis Cabwey Kivutuka l'a imité dans les ultimes minutes de la rencontre. Ayant pris ses trois premiers points, l'AS Otoho s'est déjà



Guy Mbenza célébrant son but face à l'AC Léopards/Photo Kwamy

installée au podium à la différence de buts avec V Club Mokanda de Pointe-Noire qui a battu La Mancha, le même jour, sur un score identique. La Jeunesse sportive de Talangai (JST) complète le podium de la première journée après avoir battu l'Etoile du Congo 3-2. Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) n'a non plus raté son

premier match. Il a dominé Patronage Sainte-Anne 1-0. Les Diables noirs aussi se sont contentés de ce strict minimum devant Tongo football club (1-0). Nico-Nicoyé a eu raison de l'AS Cheminots sur le même score. Le FC Kondzo a aussi pris le meilleur sur l'Interclub 1-0. La deuxième journée débutera le 12 décembre par les matches opposant respectivement le FC Kondzo aux Diables noirs, Tongo FC à V Club et AS Otoho-JST. Cette journée va se cloturer le dimanche par le choc Etoile du Congo-Cara qui se jouera après le match Interclub-Patronage. À Pointe-Noire, Nico-Nicoyé en découvrira avec l'AC Léopards puis La Mancha sera aux prises à l'AS Cheminots.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 22^e journée, 4^e division, groupe Nord

De retour de blessure, Francky Sembolo est resté sur le banc lors du revers de Rehden à sur le terrain de Drochtersen (1-2).

Angleterre, 16^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Grady Diangana est entré à la 76^e mn lors du succès des Hammers face à Crystal Palace (3-2). Au moment de son apparition, les Hammers menaient 3-1 face à leurs voisins londoniens. West-Ham est 10^e avec vingt et un points.

Angleterre, 21^e journée, 3^e division

Accrington partage les points avec Sunderland, le deuxième du classement (1-1). Offrande Zanzala était titulaire et a été remplacé à la 68^e mn, alors que son équipe était menée au score. Accrington est 10^e avec vingt-neuf points, soit cinq de moins que Blackpool. Les Seagulls ont battu Charlton 2-1, sans Christoffer Mafoumbi, dont le départ en janvier semble inéluctable.

Angleterre, 21^e journée, 4^e division

Passe décisive de Christopher Missilou, acteur du succès d'Oldham sur le terrain de Crewe Alexandra (0-2). Il a été remplacé à la 92^e mn.

Belgique, 18^e journée, 1^{re} division

En déplacement à Mouscron, un concurrent direct pour le maintien, Zulte-Waregem prend un point (1-1). Avec Marvin

Baudry titulaire.

Belgique, 4^e journée du tournoi de clôture, 2^e division

Roulers bat Louvain 3-1. Avec Maël Lépicier, entré à la 84^e mn. L'Union-Saint-Gilloise l'emporte à Lommel (2-0). Dans les rangs bruxellois, Niels Bouekou est resté sur le banc, tandis que Scott Bitsindou était absent à United.

Bulgarie, 19^e journée, 1^{re} division

Le Chernomorec dispose du Lokomotiv Plovdiv (2-0) et conforte sa place dans la première partie de tableau (6^e avec trois longueurs d'avance sur le 7^e, Etar). Hugo Konongo était titulaire.

Danemark, 19^e journée, 1^{re} division

Titulaire, pour la troisième fois consécutive, Emmerson Illoy-Ayyet a dû quitter ses coéquipiers à la 22^e mn: blessé, à l'épaule, il a été évacué à l'hôpital pour passer des radios. Aucune fracture n'a été constatée et l'international congolais espère pouvoir retrouver les terrains rapidement. Alors que Vejle menait au score depuis la 11^e mn, il s'incline finalement 1-2 face à Brøndby. Et le promu est 13^e et avant-dernier.

Ecosse, 17^e journée, 1^{re} division

Heart of Midlothian renoue avec le succès, après quatre revers et deux nuls, en disposant de Motherwell (1-0). Avec Clevid Dikamona titulaire en défense centrale. Réduit à dix dès la 20^e mn, Dundee par-

vient à accrocher le nul face aux Rangers (1-1). Sans Kharl Madianga, blessé. Le FC Dundee est 11^e sur douze avec neuf points, alors que Heart est 4^e avec trente points.

Espagne, 17^e journée, 2^e division

Majorque s'incline à domicile face à Malaga (1-2). Sans Merveil Ndockyt, non convoqué.

Espagne, 16^e journée, 3^e division, groupe 3

Peralada chute à Hercules (0-1) et retombe à la dernière place du classement. Avec Yhoan Andzouana titulaire.

Espagne, 16^e journée, 3^e division, groupe 4

Linense bat le Recreativo Huelva (2-0) avec Baron Kibamba titulaire en défense centrale. Le Balompédica est 4^e avec vingt-neuf points.

Géorgie, 36^e et dernière journée, 2^e division

Erwing Botaka-Yoboma était titulaire lors de la défaite de Samgurali sur le terrain de Shukura (0-2). L'équipe du jeune défenseur de 20 ans est 8^e et barragiste. Deux matchs à jouer contre Guria, les 11 et 14 décembre, pour rester en 2^e division.

Israël, 13^e journée, 1^{re} division

Mavis Tchibota était titulaire contre le Maccabi Tel Aviv, mais ne peut empêcher la défaite du Bnei Yehuda (1-3). Averti à la 84^e et remplacé à la 88^e face à son ancien club. Le Bnei reste dau-

phin de son adversaire du jour.

Malte, 12^e journée, 1^{re} division

Prince Mambouana est resté sur le banc lors du match nul de Gzira United face à Mosta (3-3). Un résultat qui fait perdre sa première place au club du natif de Marseille.

Portugal, 11^e journée, 2^e division

Gaius Makouta était titulaire lors de la défaite de Covilha à Estoril (0-1). Averti à la 69^e mn.

Roumanie, 18^e journée, 1^{re} division

L'Astra Giurgiu bat le Concordia Chiajna (3-1). Sans Dylan Bahamboula, non convoqué. Hermannstadt est tenu en échec par le Dinamo Bucarest (1-1). Juvhel Tsoumou, titulaire, a joué toute la rencontre.

Suisse, 17^e journée, 2^e division

Lausanne rate l'occasion de revenir sur le leader genevois (1-1). Igor Nganga était titulaire. Le LS reste 4^e à sept longueurs du Servette.

Turquie, 15^e journée, 1^{re} division

Quatre-vingt deux minutes de jeu pour Delvin Ndinga, titulaire lors de la victoire de Sivasspor face à Gotzepe (2-0). Son équipe remonte à la 9^e place avec vingt et un points.

Camille Delourme